Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les enc ge et travaille à leur diffusion. 'y a peut-être pas, à l'heure actu de moyen plus efficace de défe la cité du bien que d'aider, par confiance et nos secours oppo , les journalistes catholiques pousser toutes les attaques part e la cité du mal.

1er Co plénier de Québec.

R. P. Provincial (c) 9916—110e rue

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 9 février, 1938. — NO. 46.7

LES DEBATS AUTOUR DU DISCOURS DU TRONE

A OTTAWA

Longue discussion autour du discours du trône — Un duel oratoire de plusieurs heures entre MM. Bennett et King. — Les autres leaders — On touche à plusieurs des points qui seront discutés au cours de la session.

M. Dunning présente le budget

M. BENNETT

LUNDI, 31 janvier.— Le chef de l'Opposition, l'hon. M. R.-B. Bennett, dans un discours de trois heures, attaqua le gouvernement sur tous les points à peu près de sa politique. Il insista en particulier sur la corruption électorale laquelle, dit-il, constitue un véritable danger pour la démocratie en notre pays.

Il déclara que le discours du Trône est un document ambigu et vide, et il critiqua le rapport du premier ministre sur la conférence impériale de Londres.

Il montra ensuite que la soi-disant prospérité n'était revenue au Canada que d'une façon éphémère; il fustigea le gouvernement qui a gardé tous les impôts contre lesquels il avait tant protesté, et en a même imposé de nouveaux; il attaqua en particulier les ministères de l'agriculture et du commerce.

Puis il critiqua sévèrement la commission d'enquête sur l'industrie textile, et la commission Rowell; cette dernière, au dire de M. Bennett, ne fera que nuire aux relations du fédéral et des provinces.

Enfin, M. Bennett, après des remarques peu obligeantes propos de l'attitude du gouvernement au sujet de l'amendement à la constitution, dans le conflit ... et dans les relations commerc... avec les Etats-Unis, demanda que l'on amende le discours du Trône en y ajoutant ce qui suit:

"Nous désirons respectueusement exprimer le regret que le discours du trône n'indique pas que le gouvernement ait pris ou ait l'intention de prendre des mesures efficaces pour faire face à la situation économique défavorable qui existe au Canada, et qu'on ne propose aucune mesure législative propre à dissiper l'incertitude et le malaise qui résultent du fait que la majorité de notre population manque de revenus suffisants."

M. KING

Le premier ministre, l'hon. M. William-Lyon Mackenzie King, prenant ensuite la parole, réfuta, point par point, le réquisitoire de M. Bennett.

Il se déclara prêt à accepter toute réforme que M. Bennett pourrait présenter pour mettre fin à la corruption électorale, tout en étant surpris que M. Bennett ait attendu si longtemps pour parler de cette corruption.

Il démontra, statistiques à l'appui que les déclarations de M. Bennett ne tenaient pas debout, en ce qui concerne la prospérité actuelle du Canada.

Il défendit les deux commissions du placement et de l'enquête sur le textile.

Puis il parla de la commission Rowell, montrant que les hommes qui la président sont des plus compétents; il souligna que la commission avait déjà justifié son existence, et qu'elle aiderait beaucoup à améliorer les relations du fédéral avec les provinces.

Parlant d'assurance-chômage et d'amendement à la constitution, il dit assez vertement comment M. Bennett avait jadis voulu présenter un bill semblable, mais sans consulter qui que ce soit.

Le premier ministre termina par quelques remarques sur les récentes nominations de sénateurs.

M. FRANCOEUR

Cette discussion avait été précédée d'un discours de M. Francoeur, le nouveau député de Lotbinière, proposant l'adoption de l'adresse. M. Francoeur fut secondé par M. Warren, député de Renfrew-Nord.

Le discours de M. Francoeur renfermait quelques passages intéressants, notamment en ce qui concerne le séparatisme, et la défense nationale.

Le séparatisme

Sur cette question du séparatisme nous n'avons pas hésité, mes amis et moi, à engager le débat et nous avons déclaré, comme hommes publics, que la province de Québec —et en cela nous savions que nous représentions les sentiments de la majorité—ne veut pas sortir de la Confédération, mais voulait y demeurer aussi longtemps que, non seulement la lettre, mais l'esprit de la Confédération seront observés.

La défense nationale

L'autre problème, c'est celui de la défense nationale. En acceptant de briguer les suffrages du comté de Lotbinière, je n'ai pas hésité un instant à déclarer que j'entendais, sur ce point, appuyer la politique du gouvernement actuel, que j'estime que le premier devoir de tout citoyen c'est de défendre son pays. Et nous avons déclaré, mes amis et moi, dans toutes les assemblées publiques, que nous étions en faveur de la défense du pays, qui si nous croyions que la première ligne de défense était maintenant au Canada, nous ne voulions pas contribuer un seul centin pour armer ou équiper un soldat afin de l'envoyer dans un corps expéditionnaire, et, en résumé, que nous n'entendions pas participer aux guerres extérieures. C'est ainsi que nous avons soumis le problème et c'est de cette façon également que les électeurs du comté de Lotbinière l'ont compris.

Puis, proposant l'adoption de l'adresse, il déclara:

Les hommes qui, aujourd'hui, défendent le libéralisme canadien sont les dignes successeurs de ceux qui, dans les rangs de leur parti, n'ont eu d'autre but que la grandeur de la patrie. Ils viennent de recevoir un renouvellement de confiance; cette Chambre ne manquera pas de ratifier ce verdict éclatant.

* * *

MARDI, 1er février.— Quelques discours que la Chambre écoute distraitement

M. J. Blackburn, leader des créditistes, parle évidemment de réforme monétaire qui s'impose, et que seul le crédit social peut opérer.

M. WOODSWORTH

M. Woodsworth, leader des C.C.F. aborde une foule de sujets, mais s'élève surtout contre la loi du cadenas du gouvernement Duplessis.

M. Deachman, libéral, de Huron-Nord, s'en prend à la politique agricole du gouvernement. Le sort des agriculteurs s'est amélioré, dit-il, mais le progrès est nettement insuffisant.

Des discours de MM. G. Graydon, conservateur de Peel ,Ontario, de M. V. Quelch, créditiste, d'Acadia et de M. M. Senn, conservateur, d'Haldimand, sont suivis d'un discours en français par M. A.-J. Lapointe, député de Matapedia-Matane. Celui-ci parle de la question angoissante entre toutes du chômage et du désœuvrement de la jeunesse.

(Suite à la page 4)

A TRAVERS LE MONDE

DES PREDICATEURS

QUEBEC.— Son Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, et S. Exc. Mgr James-Charles McGuigan, archevêque de Toronto, prêcheront au cours de la messe pontificale qui ouvrira solennellement le congrès eucharistique national le 23 juin prochain. S. Exc. Mgr Gauthier parlera en français et Mgr l'Archevêque de Toronto parlera en anglais. S. Exc. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, archevêque de Moncton, adressera également la parole à la grande manifestation des dames et des jeunes filles le 24 juin. Le distingué prélat parlera de "L'Eucharistie et l'action catholique."

DE VALERA SE RETIRE

DUBLIN.— Au cours des prochaines élections générales qui auront lieu dans l'Ulster, le premier ministre de l'Irlande, Eamon de Valera, ne sera plus candidat au siège qu'il occupait dans le parlement de cet Etat. C'est ce qu'il a annoncé lui-même. Depuis 1921, De Valera avait toujours été élu au parlement de l'Ulster mais il n'avait jamais occupé son siège. En faisant part de sa décision de se retirer des rangs des candidats, le premier ministre a exprimé l'espoir de voir un jour l'Irlande unifiée.

LES NOTRES A L'HONNEUR A WINNIPEG

WINNIPEG.— Le Manitoba présentera au festival dramatique du Dominion l'une des deux pièces: "Mrs Pat and the Law", et "Le chant du berceau", ou bien les deux.

"Le chant du berceau", une pièce en deux actes de G. et M. Marinez-Sierra, fut présentée par le Cercle Molière, sous la direction de M. Arthur Boutal.

La pièce fut hautement louangée par le juge, tant pour son inspiration que pour la perfection du jeu des différents acteurs. "Son directeur et tout Winnipeg ont de quoi en être fiers, déclara M. Morley. Elle avait cette qualité précieuse et indispensable, celle de nous placer dans la véritable atmosphère où elle évolue, et cela, dès le lever du rideau!"

EGLISE DETRUITE PAR UN INCENDIE

ST-FIDELE.— L'église de la paroisse de St-Fidèle, située à quinze milles de Matapédia, dans le comté de Bonaventure, a été la proie des flammes dimanche le 30 janvier.

Grâce au travail et au courage des paroissiens, le presbytère de M. l'abbé Parent, curé, a pu être préservé de la destruction. Pendant plus d... heures, l'incendie a fait r... détruit le temple de fond en comble.

Les Saintes Espèces, ont, cependant, été sauvées. On croit que le feu a originé dans une cheminée défectueuse.

DÉCÈS

MORT DE L'ABBE ADOLPHE ERNY

Lac-Mégantic.— Nous regrettons d'apprendre le décès de M. l'abbé Adolphe Erny, docteur en droit canon, ancien élève de l'Académie du Sacré-Coeur en notre ville, survenu à Montréal. Le défunt était le fils de M. et Mme Antony Erny, (tous deux décédés), de Nantes, France, et neveu de M. et Mme Ls. Pécigneul, de Lac Mégantic, où il reçut son diplôme commercial, à l'Académie des RR. Frères du S.-C. Admis religieux dans cette communauté, à Arthabaska, il exerça son dévouement de professeur pendant plusieurs années. Après sa décision d'embrasser le sacerdoce, il fit ses études classiques chez les RR. PP. de Ste-Croix à St-Laurent, puis à l'Université de Québec.

Ordonné prêtre par Son Em. le cardinal Bégin en 1915, le nouveau lévite devint missionnaire dans l'Ouest canadien. Sous la direction de Sa Grandeur Mgr Mathieu, il exerça son ministère de curé dans la Saskatchewan où il ouvrit maintes paroisses.

Revenu dans l'Est, il s'occupa encore de colonisation, puis, sous l'ordonnance de Mgr Gauthier, il collabora avec M. le curé Desjardins de Viauville, au bien de sa paroisse et comme aumônier des RR. SS. des Saints-Noms de Jésus-Marie.

FRANCO PORTERA LE TITRE DE PRESIDENT

Il substitue 10 ministères à la junte en fonction depuis le 1e octobre 1936.

HENDAYE.— Le général Franco vient de modifier le régime gouvernemental de l'Espagne blanche. A la junte, qui était en fonction depuis le 1er octobre 1936, il a substitué 10 ministères: ceux de la Justice, des Affaires étrangères, de la Défense nationale, des Travaux publics, de l'Intérieur, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, de l'Education et de l'Ordre public. Quant à lui, il garde autant de pouvoir qu'auparavant. On tient de sources blanches que toutefois, par suite de la modification en question, il portera le titre de président. Il choisira un vice-président parmi les ministres.

La réorganisation, destinée à pourvoir davantage aux besoins de son territoire, a été faite en vertu d'un décret signé par Franco.

Dans le ministère de l'intérieur, il y aura des administrations locales et on s'occupera de propagande et de reconstruction des régions dévastées. Dans le ministère des travaux publics, il y aura une section qui s'occupera des groupements syndicaux.

MGR NELLIGAN ET LES LOIS ANTICOMMUNISTES

MONTREAL.— S. E. Monseigneur Nelligan, évêque de Pembroke, a fait l'éloge des lois anticommunistes de la province de Québec, à un déjeuner donné en son honneur. Monseigneur Nelligan a aussi exprimé sa volonté de travailler au rapprochement des populations des deux provinces d'Ontario et Québec.

CONTRE LE COMMUNISME

LAUSANNE, Suisse.— Le canton suisse, Vaud, a accepté par plébiscite, la suppression du parti communiste et de toutes organisations communistes de la région. Le vote a été de 34,600 à 12,700.

UNWIN ET POWELL EN PRISON

EDMONTON.— La division d'appel de la Cour Suprême de l'Alberta, dans un jugement unanime, a rejeté les appels de MM. J.-H. Unwin et G.-F. Powell, les deux créditistes arrêtés et condamnés à la prison en novembre dernier.

MM. Unwin et Powell devront donc purger leur sentence de trois et six mois respectivement.

ARCHEVEQUE DE TOKIO

OTTAWA.— Nous apprenons que le 5 février, en la fête des vingt-six martyrs du Japon, S. Exc. Mgr Doï a été sacré évêque et sera intronisé peu après comme archevêque de Tokio. Mgr Doï est le 3e évêque japonais et sera le premier archevêque japonais de Tokio. Nous apprenons aussi que S. Exc. Mgr Chambon, de Tokio, devient titulaire de Yokohama.

EFFORT MISSIONNAIRE PENDANT L'ENRACINEMENT AU SOL

Une conférence de M. l'abbé Lionel Groulx

L'évangélisation des indigènes de la Nouvelle-France coûta huit martyrs et les souffrances d'une pléiade de missionnaires: c'est à conter ces vies que M. l'abbé Lionel Groulx employa son cours. Un auditoire chrétien n'a pas besoin de longs exposés dogmatiques sur les causes de cet héroïsme à jet continu. Les faits suffisent. Le maître y procéda avec son habituel souci de précision dans la description des cadres géographiques et physiques, des circonstances particulières.

Répandre la foi signifie tout pour le catholique.. Or, ce sont les Jogues, les Lalemant, les Brébeuf, les Daniel, les Chabanel, les Garnier, les Goupil et les Lalande, ainsi que leurs émules de l'apostolat missionnaire, qui au prix de leur sang et de leurs souffrances, la donnèrent au Nouveau-Monde nord-américain. De 1635 à 1661, des prêtres français sillonnèrent les immenses régions qui forment aujourd'hui le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Angleterre et ils y jetèrent la semence chrétienne. Force est bien de se rendre à l'évidence: l'enracinement canadien-français au sol s'accompagna d'un long martyre souffert par les robes noires. Qui dira jamais de quelles moissons ces prémices sanglantes furent la source?

Le professeur d'histoire du Canada de l'université de Montréal a rappelé dans son cours, l'histoire de cet âge digne des premiers siècles chrétiens. M. l'abbé Groulx a donné l'une de ses plus belles leçons sur notre passé, notre maître.

A REGINA

Le débat sur le discours du trône a duré dix jours — Les orateurs ont passé en revue les divers problèmes que doit résoudre le gouvernement — On a beaucoup parlé de la sécheresse et de l'assistance publique — Les fermiers de la Saskatchewan ont reçu $110,000,000 de secours.

M. Estey parle de la taxe d'éducation

M. PARKER

290 municipalités assistées

REGINA.— M. Parker, ministre des afaires municipales, fit un résumé des activités du gouvernement dont la principale est sans doute l'administration du secours direct. Il dit que 290 municipalités sur 302 avaient besoin d'aide. Dans ce travail d'assistance, les compagnies de chemins de fer ont eut leur large part en transportant gratuitement ou à des taux réduits, les milliers de wagons de marchandises. Il loua le Comité rural bénévolé et déclara que 800 wagons de fruits et de légumes, des milliers de dollars et des tonnes de linge ont été distribués en Saskatchewan grâce à la générosité des diverses provinces et Eglises du Canada.

M. Parker félicita M. Gardiner et le fédéral pour la façon dont ils sont venus au secours de la province.

M. Parker affirma que pas un fermier de la province n'avait perdu sa terre en raison des taxes, excepté le cas où la terre était vacante.

Rétablissement des fermiers

L'orateur s'étendit assez longuement sur le plan de rétablissement des fermiers dans le nord. Il traça un tableau des conditions favorables dont jouissent dans certaines régions du nord les familles qui ont émigré du secteur asséché. Dans quelques années, ces familles pourront subvenir aisément à leurs besoins. Plus de 3,000 familles sont aidées par l'Office du réétablissement des fermiers. L'orateur estime que les $350,000 dépensés pour aider ces familles ont été bien placés.

M. Parker déplore le fait qu'en certaines régions on ait procuré du secours sans se préoccuper de faire travailler les assistés, alors qu'on aurait pu leur trouver de l'ouvrage. Cette façon d'agir tient les gens dans l'inaction et affecte leur moral.

Les instituteurs

L'orateur parla des instituteurs. Il déclara que ce n'était pas la politique du gouvernement de donner du secours aux instituteurs qui enseignent et partant ont droit à leur salaire. Il dit que le devoir de l'instituteur est de voir la Commission scolaire et de lui demander d'obtenir l'argent nécessaire par le moyen d'un emprunt de la municipalité. A son tour, la Commission a le devoir de s'adresser à la municipalité. Alors celle-ci fait la demande auprès du Bureau du travail et du bien-être public.

M. Parker affirma que $1,000,000 avaient été dépensés, l'automne dernier, pour la construction et l'amélioration de grandes routes.

M. MANG

A propos des dettes

M. H.-O. Mang, de Lumsden, fit ressortir les difficultés du redressement des dettes, lorsque, d'un côté, il n'y a pas d'argent pour conclure une entente. Il prévoit la nécessité pour le gouvernement de protéger le fermier contre le collecteur, le cas échéant d'une récolte l'an prochain. Il ajoute en outre que le gouvernement devrait voir à ce que les gens ne contractent plus si facilement à l'avenir de nouvelles dettes.

Il est en faveur de la taxe directe et c'est pourquoi il appuie la taxe de l'éducation.

Il blâme les politiciens qui, durant les campagnes électorales, brossent un tableau exagéré du bien-être dont les gens doivent jouir. Il mentionne surtout l'utopie des C.-C.F. qui excite l'imagination du peuple.

M. Mang est en faveur de la pension à 60 ans, mais à condition que cette pension soit établie sur une basse d'assurance contributoire.

M. KEMPER

Une réserve pour les années de disette

M. Kemper, C.C.F., député de Gull Lake, demande de l'ordre dans la vente du blé, il est en faveur d'un Office de vente et d'un prix minimum, qui permettront aux fermiers de vivre honorablement, et d'obtenir un degré raisonnable d'aisance. Il est d'avis qu'il serait sage de faire une réserve de blé, durant les années d'abondance, pour parer aux difficultés des mauvaises années. Il faudrait en plus socialiser la Banque du Canada.

Plantation d'arbres

M. Kemper demande la plantation d'arbres et le reboisement des forêts pour aider l'agriculture. Il voudrait que l'on développe l'industrie du bois et les forces hydrauliques dans la province. Mais il ajouta que cela est impossible sous le présent régime.

Il termina en disant que les lois du présent gouvernement n'ont pas eu le don de ramener la prospérité en Saskatchewan.

M. DANIELSON

Immigration

M. Herman Danielson, député libéral d'Arm River, se dit en faveur de l'immigration en Saskatchewan, mais à condition qu'elle ne coûte rien au fédéral ni au gouvernement provincial. Il n'est pas opposé non plus au projet d'une immigration payée par le gouvernement de la Grande-Bretagne. Il est d'avis qu'il y a de la place pour de nouveaux colons dans les prairies.

M. Danielson voudrait que le plan de réétablissement des colons, en vigueur dans le nord, s'applique à toute la province. Ce serait un excellent moyen d'aider les jeunes qui se lancent dans l'agriculture.

M. CULLITON

M. E.-M. Culliton, député de Gravelbourg, parla des groses compagnies. Il ne nia pas leur utilité dans le complexe économique actuel, mais il déplora le fait qu'elles aient bénéficié surtout à ceux qui les contrôlaient. Au lieu d'aider le travail, elles l'ont trop souvent exploité. Il cita l'exemple de la "General Motors", qui annonçait récemment que M. Sloan de cette compagnie recevrait un bonus de $561,000 dans un an. Or, le même jour, la même compagnie déclarait que 30,000 ouvriers seraient congédiés.

Si l'industrie "extrayait l'eau de son stock", si elle comprimait un peu plus ses dépenses, elle serait

(Suite à la page 5)

CHRONIQUE AGRICOLE

Dans le monde du blé

Par H.-G.-L. Strange, directeur du bureau des recherches (Searle Grain Co.)

Le "International Wheat Advisory Committee" vient de faire une nouvelle prédiction: "SI l'on sème en blé le même étendue de terrain que jusqu'à présent, SI le rendement par acre est normal dans chaque pays, et SI la demande de blé n'est pas plus forte que maintenant, il y aura un surplus de 1,370 millions de boisseaux de blé en août 1940."

On m'a demandé quelle pouvait être la valeur d'une pareille prédiction, basée sur tant de SI.

Ma réponse? c'est que ce n'est pas une prédiction, mais une simple conjecture.

Tout cela POURRAIT arriver, mais personne ne peut prévoir si longtemps d'avance ce qui arrivera. Il y a trop de facteurs en jeu: demande, rendement, température et les météorologistes ne peuvent prédire la température même quelques heures à l'avance!

En général, les prédictions ne causent aucun dommage. Mais, ici, il s'agit d'une prédiction qui rend le marché incertain, fait baisser les prix, et cause du dommage aux producteurs.

En 1933, ce même Comité avait fait la même prédiction, avec le résultat qu'il s'est tout-à-fait trompé!

* * *

Facteurs de la hausse et de la baisse

DE LA HAUSSE

1.— La consommation aux Etats-Unis supérieure de 50 millions de boisseaux à la consommation habituelle.
2. L'étendue semée en blé d'hiver en Italie réduite de 10 p. c.
3. Le Portugal achète du blé de l'Australie, de l'Argentine et des Etats-Unis.
4.— Moins de terrain semé en maïs que l'on s'y attendait en Argentine.
5. Moins de blé semé en Russie que l'on se proposait d'en semer.
6. - Sécheresse dans la zone de blé d'hiver aux Etats-Unis.

DE LA BAISSE

1.— Les prédictions du International Wheat Advisory Committee.
2.— L'Europe ne demande que peu de blé.
3.— Plus d'étendue semée en blé d'hiver en Roumanie.
4.— Bon état des récoltes en Europe.
5.— Les réserves de blé en transit augmentent.
6.— La Roumanie prolonge sa prime d'exportation.

ENTREFILETS

Les plantations de pommiers ont été en diminution au Canada de 1925 à 1934, mais elles ont augmenté depuis. La récolte de pommes de 1937 a été l'une des plus grandes de tous les temps; elle était de 14 pour cent plus forte que la moyenne de cinq ans de 1931-35. L'augmentation a été générale dans toutes les provinces qui produisent des pommes.

* * *

Au Canada, la quantité de pommes de terre employées pour la fabrication de la féeule et de la farine dépend des prix offerts pour les pommes de terre de table. Deux fabriques du Nouveau-Brunswick peuvent utiliser un total de 1,750,000 boisseaux jusqu'à la fin de juin.

Pour la Pâque prochaine des Juifs, les douanes et les taxes canadiennes n'ont pas été perçues sur le pain pascal, ou matzos; sur 1? produits de matzos et sur le vinaigre pascal importés au Canada entre le 9 février et le 23 avril 1938.

* * *

La fabrication du fromage de fabrique au Canada a enregistré une nouvelle augmentation en 1937; elle est maintenant au plus haut point depuis 1928. Les exportations étaient plus fortes qu'en 1936, et les prix beaucoup plus élevés; les prévisions pour 1938 sont encourageantes, dit le rapport sur la Situation agricole et les prévisions pour 1938. Les prix du fromage en 1938 dépendront comme par le passé du marché du Royaume-Uni.

* * *

Le marché à volailles de 1937 a été bien supérieur à celui de 1936 grâce aux fortes exportations de volailles habillées sur le Royaume-Uni et aux expéditions également considérables de volailles vivantes, venant principalement de l'Ontario, et allant sur les marchés voisins des Etats-Unis.

* * *

La production totale du lait au Canada a été en progrès constant depuis neuf ans. Au cours de la période de cinq ans de 1932-36, la production du lait a augmenté de 15,900,000,000 lbs en 1932 jusqu'à 16,700,000,000 livres en 1936, et une nouvelle augmentation d'environ 200 millions de livres a été notée en 1937.

La bonne semence est essentielle à la production de bonnes récoltes

Les mauvaises herbes sont le plus grand ennemi des cultivateurs, et leur propagation alarmante provient surtout du fait que leurs graines sont incorporées au sol en des quantités innombrables, par des opérations négligentes de culture. L'emploi de grain de semence mal nettoyé est la cause principale de cet état de choses qui cause tous les ans une perte de millions de dollars pour les cultivateurs canadiens. De tous les moyens employés pour combattre ce fléau, l'emploi de semence propre vient assurément en premier lieu, et comme il se sèmera surtout ce printemps de la semence produite sur la ferme, les cultivateurs sont dans une situation avantageuse pourvu qu'ils aient soin de nettoyer leur semence avant de s'en servir.

Si la semence est mal nettoyée, c'est surtout parce que l'on manque des cribles ou des tamis nécessaires, ou que la tarare lui-même n'est pas bien réglé. Tout bon tarare peut faire un assez bon travail, à condition que le courant d'air soit bien réglé et que la machine comporte une série de cribles et de tamis que l'on peut régler à volonté. Les cultivateurs qui n'ont pas près de chez eux d'établissement de nettoyage ou qui ne sont pas sûrs du bon fonctionnement de leurs vieux tarares, auront intérêt à lire le bulletin No. 137 "Mauvaises herbes et Graines de mauvaises herbes" publié par la Division des semences du Ministère fédéral de l'agriculture; ils y trouveront des renseignements pratiques sur le nettoyage des semences. Le tarare à bras fait un bon travail s'il est pourvu de bons tamis pour l'espèce de grain à nettoyer, mais le grand point à noter, c'est qu'il faut que la semence soit propre. Dans certains cas il vaudrait beaucoup mieux se procurer [illegible] du grain de semence propre, par exemple les catégories enregistrées et certifiées.

On ne devrait pas non plus semer des graines de trèfle ou de graminées malpropres. La catégorie No. 1 de cette sorte de semence est raisonnablement propre et son emploi est profitable à la longue, même si elle coûte un peu plus cher. Pour plus amples renseignements sur les mauvaises herbes et le nettoyage de la semence, voir le bulletin déjà mentionné. On peut l'obtenir gratuitement en s'adressant au Service de publicité et d'extension du Ministère de l'agriculture, Ottawa.

Les récoltes de l'Argentine sont en diminution

La première évaluation officielle des ensemencements des principales récoltes de l'Argentine, en dehors du maïs, pour la saison de 1937-38, vient d'être suivie d'une prévision des rendements probables publiés par le Ministère argentin de l'agriculture; cette prévision est la suivante: —Blé 191,757,500 boisseaux; graine de lin 62,449,000 boisseaux; avoine 56,008,000 boisseaux; orge 24,786,000 boisseaux; et seigle 4,531,000 boisseaux.

Les conditions variables de la température au cours de la végétation des récoltes, la sécheresse prolongée, les fortes gelées qui se sont produites en novembre, et enfin les déprédations causées par les locustes dans le nord et au centre de la région des céréales, ont causé des pertes sérieuses. La première évaluation officielle pour les récoltes de 1937-38, comparée aux récoltes de l'année dernière, accuse les diminutions suivantes:— blé 23 pour cent; graine de lin 18.1 pour cent; avoine 10.3 pour cent; orge 16.9 pour cent, et seigle 39.5 pour cent. Si maintenant on compare les chiffres avec la moyenne des cinq années précédentes, on constate les diminutions suivantes: —blé 17.1 pour cent; graine de lin 8.3 pour cent; avoine 12.5 pour cent; orge 18.4 pour cent, et seigle 53.3 pour cent.

LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG, 7 FEVRIER

Blé: No. 1 Nor. 144 5-8; No. 2 Nor. 137 5-8; No. 3 Nor. 121 1-8; No. 4 Nor. 113 5-8; No. 5, 99 5-8; No. 6, 90 5-8; Fourrage 80 5-8; No. 1 Garnet 121 5-8; No. 2 Garnet 118 5-8; No. 1 Durum 92 5-8; No. 1 A.R.W. 110 5-8; No. 4 spécial 105 5-8; No. 5 spécial 95 5-8; No. 6 spécial 86 5-8; voie 140 5-8; Criblures $5 la tonne.

Avoine: No. 2 CW 56 3-4; No. 3 CW et Ex. 1 fourrage 49 3-4; No. 1 fourrage 45 1-4; No. 2 fourrage 41; No. 3 fourrage 38 1-4; Voie 54 3-4.

Orge— Maltages: 6 et 2 rangées Ex. 3 CW 66 1-4; Autres: No. 3 CW 63 3-4; No. 4 CW 62 1-4; No. 5 CW 60 3-4; No. 6 CW 59 3-4; Voie 65 3-4.

Lin: No. 1 CW et Voie 173; No. 2 CW 169, No. 3 CW 148; No. 4 CW 143.

Seigle: No. 2 CW 82 1-4.

\+ + +

PRINCE-ALBERT, 7 FEVRIER

Blé: No. 1 Nor. 119 1-2; No. 2 Nor. 112 1-2; No. 3 Nor. 99 1-2; No. 4 Nor. 92; No. 5, 78; No. 6, 69; Fourrage 59. Garnet: No. 1 CW 100; No. 2 CW 97.

Avoine: No. 2 CW 43; No. 3 CW 36; Ex. 1 fourrage 36; No. 1 fourrage 31 1-2; No. 2 Fourrage 27 1-2; No. 3 fourrage 24 1-2.

Orge: No. 3 CW 46; No. 4 CW 44 1-2; No. 5 CW 43; No. 6 CW 42; No. 3 Ex. CW 6 rangées 48 1-2; 2 rangées 48 1-2.

Les bestiaux

WINNIPEG, 7 FEVRIER

Reçus: 860 bêtes à cornes, 720 veaux, 1,620 porcs, 150 moutons.

Bouvillons de choix $5; génisses de choix $4.75; veaux de choix $6 à $7.

Veaux, bons et choix $7 à $8.

Bacons $8.25; pesants $7.75; légers $8 à $8.35; truies $7.25.

Bons agneaux $7.25 à $7.50.

\+ + +

PRINCE-ALBERT, 7 FEVRIER

Pas de marché établi pour les bêtes à cornes.

Porcs fermes; bacons $8, bonnes truies $7, $10.81 pour B1.

Le change

A Montréal: la livre 5.01; le dollar américain .99 15-16; le franc 3.28 1-4.

A New-York: la livre 5.01 5-16; le dollar canadien 1.00 1-32; le franc 3.28 1-2.

En or: la livre 12s 1d; le dollar 59.03 sous; le dollar canadien 59.02 sous.

IL SE CONSOMME BEAUCOUP D'OEUFS AU CANADA

La consommation d'oeufs par tête de la population n'est relevée que dans un petit nombre de pays. Et le Comité économique impérial. En voilà la liste pour l'année 1936, avec les chiffres officiels: Etat libre d'Irlande, (maintenant l'Eire) 283 oeufs par tête; Canada 260 oeufs; Etats-Unis 236 oeufs (en 1935); Royaume-Uni 158 oeufs; Allemagne 114 oeufs (y compris les produits des oeufs), et le Danémark 14.6 livres d'oeufs.

Chronique de la FINANCE

A Ottawa

Crédits pour les retraites

La Chambre devra voter, cette année, $113,736 de plus pour les divers fonds de pensions de retraite des fonctionnaires et employés civils de toutes catégories. La députation sera appelée à ratifier, de ce chef, une somme globale de $3,033,960 tandis qu'on n'avait demandé l'an dernier, que $2,920,224.

\+ + +

Les vieillards et les aveugles

Les pensions aux vieillards et aux aveugles coûteront, cette année, suivant les crédits soumis à la Chambre, $3,040,800 de plus que l'an dernier. On devra voter, en effet, à cette session une somme globale de $30,576,110 contre seulement $27,526,646 à la dernière session.

* * *

Le déficit du C.N.R.

On ne connaîtra les sommes que la Chambre devra voter, cette année, pour combler le déficit du Canadien National et subvenir aux frais de l'assistance-chômage que lorsqu'on soumettra les crédits supplémentaires plus tard au cours de la session. L'an dernier la députation avait approuvé pour ces deux items un total de $55,901,664. On ne trouve aucun montant à cette fin dans les crédits principaux présentés au parlement.

\+ + +

Dépenses pour nos diplomates

On prévoit, cette année, une augmentation de $10,000 dans les crédits pour le maintien des corps diplomatiques du Canada à l'étranger. La Chambre sera appelée à voter à cette fin une somme totale de $434,500.

* * *

Le transport aérien

Etant donné le grand développement que le transport aérien est appelé à prendre au cours de l'année, le ministère des communications demande près d'un demi-million de plus que l'an dernier pour la construction et l'amélioration des aéroports, l'établissement de services radiophoniques, les octrois aux clubs d'aviation, etc. La Chambre devra donc voter, en conséquence $3,810,569 contre seulement $3,398,822 à la dernière session, soit une augmentation de $411,746.25.

Notons en passant que le fédéral accordera aux municipalités pour l'amélioration des aérodromes existant ou la construction de nouveaux aéroports des octrois se totalisant à $800,000, soit $300,000 de plus que l'an passé.

* * *

Prêts de secours à l'Alberta

Le gouvernement fédéral a renouvelé des prêts de secours de $4,478,000 à la province de l'Alberta. C'est ce qu'a annoncé l'hon. Charles Dunning, ministre des finances, en déposant devant la Chambre des Communes l'arrêté ministériel adopté à cette fin.

Trois prêts se totalisant à $4,478,000 devaient échoir respectivement le 1er février, le 9 février et le 30 mars. Ces prêts ont été fondus en un seul et renouvelés pour un an à partir du 1er février. Le fédéral a accepté en garantie les bons du trésor de l'Alberta portant un taux d'intérêt de trois pour cent.

* * *

Les frais de l'agriculture

Le ministère de l'agriculture dépensera environ $100,000 de moins au cours de l'année fiscale qui commencera le 1er avril. La Chambre ne sera appelée à voter $9,148,532 à cette fin. Il est probable toutefois que les crédits supplémentaires seront votés pour d'autres montants en sorte que le total de cette session dépassera celui de la dernière session.

Ce ministère a complètement réorganisé ses divers services cette année et les nouveaux crédits sont forts différents de ceux présentés, il y a un an. On sait que l'on a unifié, en effet, les services de marchés et accompli d'autres changements considérables. Les crédits pour la ferme expérimentale d'Ottawa ont toutefois augmenté d'environ $30,000.

* * *

Les indemnités parlementaires

Quand la Chambre votera les crédits, il s'y trouvera un item qui intéressera particulièrement les députés, c'est celui des salaires de la députation se totalisant à près du million, soit exactement $990,000. Cette somme ne varie pas d'une année à l'autre. Quant aux sénateurs la totalité de leur indemnité se chiffre globalement à $384,000.

\+ + +

Le conseil des recherches

On demandera $756,680 pour le Conseil des recherches nationales. C'est une augmentation de $135,180. Les subsides pour les postes et la navigation s'élèvent à $2,053,300, soit une baisse de $45,236.

* * *

Pour les réserves indiennes

En raison de la maladie qui sévit presqu'à l'état épidémique dans nombre de réserves indiennes, la Chambre sera obligée de voter environ ¼ de million de plus que l'an dernier, soit exactement $275,404.50 pour le département des affaires indiennes. La députation devra ratifier, en effet, dans les crédits soumis, une somme globale de $5,300,378.50.

* * *

Le Canada et la S. D. N.

Le gouvernement prévoit dans ses crédits une diminution de $5,210 des dépenses du Canada à la Société des Nations. On avait voté, de ce chef, l'an dernier, $155,775, mais l'on présente à la chambre, cette année, une somme de seulement $150,565.

* * *

Les frais de la Commission Rowell

La commission Rowell coûtera cette année, une somme de $60,000 de plus au pays. La Chambre devra, en effet, voter à cette fin un montant de $210,000, tandis que, l'an dernier, on n'avait demandé que $150,000.

DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT EGYPTIEN

LE CAIRE.— Le roi Farouk a dissous le parlement égyptien. La chose était inévitable, vu que le roi était dans la minorité. Le 3 janvier, le parlement avait été prorogé jusqu'au 3 février. En vertu de la constitution, des élections général auront lieu avant trois mois.

GRATIS contre l'ASTHME et la BRONCHITE CHRONIQUE

Les Capsules RAZ-MAH de Templeton font cesser les sifflements, les suffocations, l'oppression; facilitent la respiration; vous permettent de travailler à l'aise et de dormir paisiblement. Soulagement sûr et RAPIDE.

Eprouvez la valeur de RAZ-MAH dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 56 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. 414F

Crofton's Flower Shop

Fleurs coupées—Plants en pots —Fleurs funéraires—Bouquets de noces faits sous commande.

..Toutes commandes soignées..

Edifice Princess Cafe
TEL. 2976

Le thermomètre

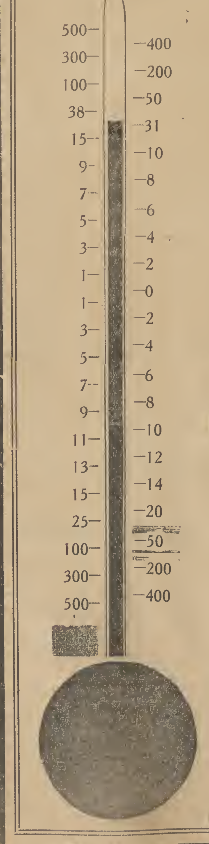

Objectif de 100%

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.
ST-VICTOR
RADVILLE
SOURIS VALLEY
ZENON PARK
PRUD'HOMME
ST-HUBERT MISSION
SCOUT LAKE
VONDA

Il nous reste encore 1007 abonnements à renouveler.

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement: Laventure, Wauchope, Arborfield, Lebret, St-Hubert, Eldred Prince - Albert, Tisdale, St.-Front, Lac Pelletier, Shell River, Battleford, North Battleford, Meskanaw, Leoville, Makwa, Edam, Jack-Fish, Meota, Vawn, Paradise Hill, White Star, St-Hippolyte, Tisdale, Kennedy, Shaunavon, Wolseley Ormeaux, Spiritwood, St-Louis, Storthoaks, Celtic, Pascal, Boutin, Coderre.

D'autres commencent la campagne:
Bellegarde, Radville, Whitewood, Frys, Antler,, Redvers, Cantal, St-Denis, Meyronne, Montmartre, Sandall, Willow-Bunch, Le Pas, Laflèche, Neptune, Duck Lake, Domrémy, Zenon-Park, St-Brieux, Albertville, St-Victor, Scout Lake, Bellevue, Delmas, Vonda, Dollard, Debden, Mattes, Park Valley.

Prud'homme, Crystal-Spring, Bonne Madone, Beauval, Big River, Lac Vert, Périgord, Ile-à-la-Crosse, Mervin, Fife Lake, Batoche, n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

Batoche nous envoie un nouvel abonné; c'est un prix de cartes. Quelle bonne idée!

RICHE SAVEUR - AROME AGRÉABLE
FORCE MOYENNE
LE TOUT EST RÉUNI DANS LE
TABAC A FUMER
ALOUETTE
La Cie B. Houde Limitée—Vieille maison de Québec. Commerce établi en 1841

L'Avenir du Garnet

Le Gouvernement du Dominion avisera le Parlement de rendre le Trois Northern libre du Garnet.

Les récolteurs du Garnet devront-ils adopter une autre espèce ou s'en tenir au Garnet?

Voyez l'agent Searle ou le vôtre pour les plus récents détails

SEARLE GRAIN COMPANY LIMITED

Un champ de grain de semence

"A Seed Field on the Farm", voilà le titre d'une brochure que vient de publier le "Crop Testing Group".

Les fermiers qui désireraient se procurer une copie de cette brochure peuvent en obtenir une gratis en s'adressant à n'importe quel élévateur de l'Alberta Pacific.

THE ALBERTA PACIFIC GRAIN CO. LTD. (15)

RELIANCE GRAIN Co. Ltd
Agents des Elévateurs de Campagne en Manitoba, Saskatchewan et Alberta
Charbon et farine tenus dans la plupart des Stations
NOTRE AGENT SE FERA UN PLAISIR DE VOUS SERVIR

WESTERN GRAIN COMPANY LIMITED
Winnipeg, Manitoba
281 élévateurs de campagne au service des cultivateurs
du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta
ELEVATEUR TERMINAL A FORT WILLIAM
Vos affaires sur la Bourse de Grain sollicitées
C. G. SPENCER, président — A. C. REID, gérant-général

FEDERAL
Nos élévateurs invitent les fermiers à venir discuter avec nos agents les problèmes du commerce de leur grain.
Federal Grain Limited
WINNIPEG — CALGARY — FORT WILLIAM

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitee,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Assistant-rédacteur: G. CREPEAU, o.m.i.
Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

IMMIGRATION

Chaque année, la législature provinciale s'intéresse un tantinet à la question assez controversée de l'immigration. On formule une résolution, on la discute quelques instants, puis on la renvoie aux calendes grecques. C'est que le sujet est brûlant, les opinions sont tellement partagées parmi le peuple. Et nos politiques, assez habiles à ménager les susceptibilités, n'insistent pas davantage de peur de se compromettre.

Cette fois, c'est M. Herman Danielson, député libéral d'Arm River, qui porte l'antienne, mais une antienne qui n'a rien de bien invitant, de bien enthousiaste. Il affirme tout simplement qu'il est en faveur de l'immigration, mais d'une immigration qui ne coûterait aucun sou au gouvernement provincial ni au gouvernement fédéral. Si l'Angleterre veut nous expédier des colons, qu'elle y aille, mais à ses frais.

Messieurs les C.C.F. sont plus catégoriques. Ils ne veulent pas d'immigration. Voici leur résolution présentée en Chambre par M. Clarence Stork: "Cette assemblée est opposée à toute immigration d'agriculteurs en Saskatchewan, jusqu'à ce que nos fermiers jouissent d'une sécurité économique raisonnable."

M. Danielson est d'avis qu'il y de la place pour de nouveaux colons dans les prairies. Peut-être a-t-il raison. Nous ne sommes pas au courant des étendues de terre cultivable, qui attendent le laboureur pour produire, dans les autres provinces. En Saskatchewan, il appert d'après un témoignage de M. Taggart que les terres cultivables vacantes sont assez rares. Voici ce que déclarait devant la Commission Rowell notre ministre de l'Agriculture: "Les régions rurales de la Saskatchewan ont atteint leur point de saturation en fait de population. Cette saturation est même plus intense que dans les régions correspondantes des Etats-Unis. Presque toutes les bonnes terres arables ont été prises, de sorte que la superficie en culture ne saurait étendre son rayon. Un fait très significatif est la propension des fermiers d'agrandir progressivement leur domaine, à l'exception toutefois des homesteads du nord. Le courant, à l'heure actuelle, incline plutôt vers la migration que vers l'immigration en cette province. Car, durant la période de 1931 à 1936, 60,000 personnes ont quitté la Saskatchewan, la plupart en raison de difficultés économiques . . . "

Cet énoncé devrait faire réfléchir les fervents de l'immigration. Présentement, il est évident que la province a amplement de monde à faire vivre. M. Taggart ajoutait devant la Commission que les fermiers de la Saskatchewan avaient reçu $110,000,000 sous diverses formes d'aide gouvernementale.

En somme, si l'immigration a été un fiasco durant les années d'abondance; que serait-elle en notre province en cette période de sécheresse? Il n'est pas besoin d'être grande économiste pour le prévoir. Certes, voilà pourquoi l'on n'insiste pas plus que cela à l'assemblée législative sur cette question. Et si l'on se prononce plutôt vaguement et timidement en faveur de l'immigration, c'est sans doute question de contredire l'opposition et vice-versa.

Un problème angoissant

A plusieurs reprises, durant le débat sur le discours du trône, on a attiré l'attention de la Chambre sur la situation pénible dans laquelle se trouve la jeunesse de cette province. M. Dragan, député libéral de Kelvington, parlant des universitaires, déplore le fait que trop d'entre eux se trouvent en face de rien au sortir de l'Université. Toutes les avenues sont fermées ou encombrées. C'est un état de choses funeste et auquel il faudrait remédier. Il suggère la formation d'un Bureau d'information qui orienterait ces jeunes diplômés vers des carrières d'avenir.

De fait, combien de jeunes, que nous connaissons, coulent une vie monotone et désoeuvrée, après des études brillantes à l'Université. Désemparés, ils voient chaque jour s'éloigner l'idéal qui soutint leurs énergies durant leur temps d'Université. Ils gémissent en silence et tâchent de cacher le plus possible leur honte de partager, au foyer, la maigre pitance octroyée par l'assistance publique. Bien de ces jeunes coeurs sont déjà minés par le découragement, sinon par la haine. Ils peuvent devenir une proie facile aux colporteurs de doctrines révolutionnaires. Que nous donnera plus tard une jeunesse meurtrie, aux forces morales prématurément affaiblies?

Que dire de notre jeunesse rurale? Depuis des années, elle n'a pas connu le travail. Combien de jeunes ont dû quitter la terre pour chercher fortune dans les villes. Des centaines, sinon des milliers, battent le pavé, traînent leur désoeuvrement sur les rues. M. A.-J. Lapointe, député de Matapédia-Matane au fédéral, insistait en ces termes sur ce problème, qui semble commun à toutes les provinces:

"Je ne connais pas, en effet, de spectacle plus tragique et plus angoissant que celui qu'offre notre jeunesse oisive et par conséquent exposée à bien des dangers. La crise a affecté le moral de cette génération et je considère que le problème des jeunes est le plus urgent auquel nous ayons à faire face à l'heure actuelle. Car tout retard à le résoudre peut entraîner des malheurs irréparables pour l'avenir.

Puisque la jeunesse constitue un des actifs les plus précieux d'une nation, les gouvernements ont envers elle des devoirs et des obligations dont ils ne peuvent se soustraire. Je veux, cependant, féliciter le ministre du Travail de l'initiative qu'il a prise, au cours de la dernière session, de faire voter une million de dollars afin de venir en aide aux jeunes. Cette initiative est en effet très louable, et j'ai été heureux de constater que le discours du Trône mentionne l'intention du gouvernement de continuer cette politique, cette année. J'espère même qu'il fera davantage."

Nous sommes heureux de constater que nos dirigeants semblent s'intéresser davantage à la jeunesse. Ils ont emboîté le pas avec Ottawa. Nul doute que les milliers de dollars dépensés en coopération avec le fédéral ont procuré du travail à des centaines de jeunes, et un travail de fond, puisque, grâce à cette contribution, l'on a commencé à initier les jeunes à divers métiers, qui leur permettront de gagner honorablement leur vie plus tard.

Naturellement, en Saskatchewan, une sécheresse de plusieurs années a raréfié le travail sur la ferme. D'où la difficulté d'occuper la jeunesse. Il serait vraiment malheureux toutefois s'il fallait que cette période critique déracine nos jeunes de la terre. Cette période d'inaction physique pourrait se transformer en une période d'action intellectuelle plus intense. Grâce à l'action combinée de nos dirigeants et de nos organisations paroissiales, il serait relativement facile de distribuer aux jeunes les connaissances agricoles et autres qui centupleront leurs efforts, lorsque la divine Providence arrêtera le cycle de la sécheresse. Ce serait un moment propice pour la mise en vigueur de l'une des résolutions du dernier Congrès de l'Association: la création des cercles d'études. Il faut à tout prix préserver nos jeunes de l'oisiveté, si nous voulons les préserver au point de vue moral, et en faire une génération honnête et laborieuse.

Joseph VALOIS, O. M. I.

Conférence de S. E. le card. Villeneuve au cercle universitaire de Montréal.

La notion chrétienne de la liberté et de la tolérance.

LE CARDINAL-ARCHEVEQUE DE QUEBEC DEFINIT CE QU'EST LA LIBERTE EN REGARD DE LA DOCTRINE DE L'EGLISE — LA JUSTE CONNAISSANCE DE LA LIBERTE ET LES FAUSSES NOTIONS PHILOSOPHIQUES OU POLITIQUES QUI L'OBSCURCISSENT—L'ETAT AUTORITAIRE, L'ETAT LIBERTAIRE ET LEURS ABUS — S. EM. LE CARDINAL VILLENEUVE FORMULE LE CREDO DE LA VERITABLE LIBERTE — RESUME DE LA CAUSERIE DU CONFERENCIER

MONTREAL.— Une brillante réception a été faite samedi le 29 janvier à S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, au cercle universitaire. Son Eminence était l'invité d'honneur du cercle. Il y a prononcé une magistrale conférence dont le titre était "liberté et libertés". Une foule de personnalités entourait le distingué conférencier. S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur le présenta à l'auditoire, en soulignant le privilège dont jouissait le cercle, en recevant une seconde fois le distingué prince de l'église. M. Antonio Perrault le remercia.

Ce dernier souligna la profondeur, la justesse de l'exposé du cardinal Villeneuve, ses aperçus neufs sur le problème de la liberté et des libertés. "L'un de vos mérites, dit-il en s'adressant à Mgr l'Archevêque de Québec, c'est de ne pas avoir peur des sujets difficiles; c'est de dire aussi ce que vous pensez. Vous laissez votre esprit s'ouvrir aux nouveautés, tout en imposant vos idées sans violence et avec un esprit plein de charité.

"On rencontre aujourd'hui un énoncé de doctrines qui se proclament définitives. C'est un amas de réformes dans tous les domaines. On ne sait plus si ce sont les vérités qui manquent ou si ce sont les mensonges qui déguisent la vérité. Quelques hommes, chez nous, tentent de démêler l'écheveau, de déblayer la route. Au premier rang de ces conseillers, je n'hésite pas à placer les évêques. Ils ont donné récemment un exemple de leur science par leur lettre si opportune et si au point sur le problème rural. Ce sont les évêques qui nous apportent le plus de sécurité et qui orientent les Canadiens.

"Je crois que les évêques, dit-il, apparaissent comme le groupe d'hommes le plus capable de se dégager des contingences, de professer la vérité et de la maintenir en toute sincérité.

C'est le seul groupe d'hommes qui peut trouver et découvrir les intérêts permanents de la patrie canadienne."

Le docteur Ernest Charron, présidait.

A la table d'honneur avaient pris place Me Antonio Perrault, Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, l'honorable M. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, l'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif. l'honorable Raoul Dandurand, sénateur et ministre d'Etat, S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, S. E. Mgr Desranleau, évêque-coadjuteur-élu de Sherbrooke, Mgr Humbert Mozzoni, de la légation du Vatican à Ottawa, et le R. P. Lamarche, O. P. etc.

* * *

Voici un résumé substantiel de la conférence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I.

"LIBERTE et LIBERTES"

Son Eminence avait divisé sa conférence en deux parties, comme le titre l'indique. Le Cardinal commença par analyser le concept philosophique de la liberté et il réfuta les idéologies qui s'y opposent, tels le déterminisme et le fatalisme. Il parla ensuite des libertés, c'est-à-dire "les appuis et les protections que les sociétés doivent garantir à la liberté humaine pour en respecter le caractère et la valeur essentielle."

"La liberté, son plus bel apanage, est pour l'homme la domination volontaire de ses moyens pour atteindre à sa fin, à sa perfection et à son bonheur", déclara le Prince de l'Eglise. "Cette liberté naturelle est la source d'où découlent toutes espèces de liberté et le principe qui fonde tous les droits humains."

Mais, la liberté doit être réglementée par la loi et l'éminent conférencier continue:

"La loi, dans la doctrine thomiste, n'est pas par sa formalité première, le simple vouloir du gouvernement, mais une ordination de raison conçue dans la pensée du législateur, qui éclaire ainsi la raison du subordonné, auquel il a le pouvoir de l'imposer pour en régler les mouvements de volonté. C'est donc dans le libre arbitre lui-même de l'homme, incertain et faillible, que la loi trouve sa raison d'être, et à cause de cela que la loi lui est nécessaire. Mais, on le voit tout de suite, la loi ne peut être faite pour aider l'homme à agir bien, jamais pour lui fournir l'occasion ou le moyen d'agir mal. La loi ne serait plus alors la loi, elle ne serait plus une ordination de raison, elle deviendrait immorale, anti-humaine.

"Nous avons ici l'explication de l'erreur funeste ou des avantages précieux de tous les libéralismes. Libéralisme qui protège l'exercice de la liberté du bien, admirable disposition que l'Eglise réclame des législateurs et de tous les hommes, dont elle marque la sagesse et la magnanimité. Libéralisme qui préconise l'exercice égal de la liberté du mal et de celle du bien, qui accorde des droits à l'erreur et au vice à côté de ceux qu'il reconnaît à la vérité et à la vertu, qui, selon Pie IX, s'avance un pied dans le bon chemin et l'autre dans le mauvais, erreur et corruption lamentable.

"Notion radicale. Distinction nécessaire. Confusion pourtant à peu près universelle."

Le Cardinal en arrive à traiter de la liberté démocratique et, comparant l'état totalitaire et état libertaire, il déclare:

"Abusif, l'*Etat autoritaire* qui, dans la mesure où ne le réclame point le vrai bien des individus, des familles et de la société, supprime l'exercice de la liberté naturelle. Mais abusif aussi l'*Etat libertaire* qui, par les libertés qu'il octroie à tous, empêche les meilleurs d'en pouvoir user. Le premier est un acide conservateur qui tue la vie, le second, un ferment germinatif qui la corrompt."

Le conférencier parle ensuite de la liberté de conscience et explique la doctrine de l'Eglise à ce sujet. "Si vous croyez que cette doctrine n'est guère praticable, dit-il, pensez bien que l'Eglise a songé aux accommodements en offrant sa politique de "tolérance". Les diverses libertés pour des causes raisonnables, peuvent être tolérées, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre."

Son Eminence termine en traitant de cette tolérance:

"Néanmoins", dit-il, "si en vue du bien commun, et pour ce seul motif, la loi des hommes peut et doit *tolérer* le mal, jamais pourtant elle ne peut ni ne doit l'approuver ni le vouloir en lui-même... Mais, il faut reconnaître, pour que Notre jugement reste dans la vérité, que plus il est nécessaire de tolérer le mal dans l'Etat, plus les conditions de cet Etat s'écartent de la perfection (soumis qu'il est ainsi à un plus grand nombre de principes corrupteurs de lui-même); et que, de plus, la tolérance du mal, appartenant aux principes de la prudence politique, doit être rigoureusement circonscrite dans les étroites limites exigées par sa raison d'être, c'est-à-dire le salut public.

"Et une chose demeure toujours vraie, c'est que la liberté accordée indifféremment à tous et pour tout, n'est pas désirable pour elle-même, puisqu'il répugne à la raison que le faux et le vrai aient les mêmes droits.

"Au reste, en ce qui touche la tolérance, il est étrange de voir à quel point s'éloignent de l'équité et de la prudence de l'Eglise ceux qui professent la doctrine du Libéralisme. En effet, en accordant aux citoyens, sur tous les points dont nous avons parlé, une liberté sans bornes, ils dépassent tout à fait la mesure, et en viennent au point de ne pas paraître avoir plus d'égards pour la vertu et la vérité que pour l'erreur et le vice. Et quand l'Eglise, défenseur de la vérité et maîtresse incorruptible des moeurs, croit devoir protester contre une tolérance si pleine de désordres et d'excès, ils l'accusent de manquer de modération et de douceur, et ils lui font un crime de ce qui est précisément son caractère inaltérable et son mérite, à savoir son intransigeance quant aux principes de la foi et de la morale chrétienne. D'ailleurs n'arrive-t-il pas souvent à ces grands prôneurs de tolérance d'être, dans la pratique, les plus durs et les plus serrés à l'égard du catholicisme? Prodigues de libertés pour tous, c'est à l'Eglise de Jésus-Christ seule qu'ils les restreignent ou les refusent." ;

Des diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Eglise n'en rejette aucune; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits de l'Eglise de Jésus-Christ.

Peut-être, Messieurs, voulez-vous savoir maintenant si je suis fasciste, totalitaire ou démocratique? Je vous répondrai par les paroles mêmes de Monseigneur Bilczewski, l'un des grands Evêques patriotes qui ont présidé à la reconstitution de la Pologne moderne, après la guerre.

"Je n'admets pas la démocratie sauvage, menteuse, athée, qui règne aujourd'hui dans presque tous les Etats du monde.

"La démocratie que demandent l'Eglise, le bon sens et le véritable amour de la patrie, c'est celle dont le premier souverain est Dieu, où tous les citoyens gouvernent ensemble et en bonne entente, et travaillent par charité à défendre les droits véritables de chaque individu et les plus grands biens de l'humanité: la religion, la conscience, la famille, la vie, l'ordre, le bien-être général.

"Je ne veux pas d'une quelconque démocratie, ajoutait-il, je veux une démocratie aristocratique.

C'est là, Messieurs, une démocratie qui doit puiser à la source limpide de l'Evangile du Christ. Elle nous dispensera de recourir aux formes autoritaires et absolues de gouvernement et à l'organisation fasciste. Voilà en tout cas la démocratie que je rêve pour le Canada, que je veux travailler de toutes mes forces à reconstruire et à parachever. Elle se réalisera par la diffusion dans notre Etat canadien des principes du christianisme. J'estime que cette diffusion et cet apostolat pressent plus encore que le changement de notre forme de gouvernement. Tel est mon *credo* politique.

Et le cardinal de conclure:

"Etre moins libéraux de doctrine et plus libéraux de respectabilité, montrer le catholicisme dans toute son intransigeance beauté et dans toute sa condescendante charité, la seule main tendue qu'il soit possible l'exercer, je ne dis point que tous les problèmes publics en seront du coup résolus, mais je suis persuadé que l'influence de l'Eglise en sera toutefois plus encore admise et même désirée. L'heure vient, elle est venue, où ce ne sera pas le "bon garçonnisme", pardonnez-moi cette familiarité, qui reconstituera les saines démocraties mais les claires doctrines autant que les fortes vertus. Ce sont elles qui s'appuient sur la vraie liberté et qui fondent aussi les grandes et durables libertés". ;

Appréciations du livre de "Mgr Charlebois"

St-Albert, le 18 jan. 1938

Monseigneur,

J'ai un peu tardé à vous exprimer ma reconnaissance pour l'aimable envoi que vous avez bien voulu me faire; mais elle n'en est pas pour cela moins vive. Seulement, comme nous lisons la Vie de Mgr Charlebois au réfectoire, j'en ai attendu presque la fin, pour vous communiquer mon impression. Ce n'est pas un jugement, certes, que j'ai intention de porter sur le livre lui-même: Son Em. le Cardinal Villeneuve a porté ce jugement avec un choix d'expressions remarquable. Pour moi, je vous dirai simplement que la grande simplicité de cette biographie, me paraît devoir la faire mieux comprendre et mieux goûter des petites intelligences, qui sont, assurément, le grand nombre. A lire cette vie, on ne peut pas ne pas aimer cet humble Evêque, toujours si bon, si affable aux plus petits, si généreux dans le don de lui-même pour Dieu et pour les âmes, par la Vierge Immaculée. On ne dira peut-être pas: Ce fut un grand Evêque — ce en quoi pourtant on pourrait bien se tromper, car je pense qu'un Evêque peut être grand sans que son épiscopat fasse beaucoup de bruit—; mais du moins on dira: ce fut un bon, un saint Evêque...

A. Philippot, O.M.I.

* * *

Excellence,

"Je lis cette vie, je la médite et je fortifie mon âme au contact de la sienne que je retrouve à chaque ligne... Oui, c'est lui, c'est bien le Saint Evêque que nous avons connu, aimé, admiré et que nous invoquons maintenant au ciel".

Sr. Louise du S.-Coeur, Prés. de Marie (ancienne directrice au Pas)

* * *

23 janvier, 1938.

Excellence,

Je vous remercie bien cordialement de m'avoir envoyé un volume de la vie de Monseigneur Charlebois. Je l'ai reçu avec d'autant plus de bonheur que ce grand et saint missionnaire était "l'un des nôtres", un vieil ami de ma famille, de plus, ayant eu le *bonheur* de vivre en mission dans son Vicariat, je connaissais très bien Monseigneur, j'ai été à même d'apprécier sa grandeur d'âme et son héroïque dévouement pour les pauvres Indiens.

Je lirai donc " Mgr Charlebois" avec un bien vif intérêt et je souhaite le plus grand succès possible à cette publication; mon plus grand désir serait de voir ce livre entre les mains de tous les collégiens afin qu'il suscitât de nombreuses vocations missionnaires.

Je considère Monseigneur Charlebois comme un grand saint et je le prie, privément, pour ma sanctification personnelle et pour celles de toutes les âmes qui me sont confiées. Monseigneur Charlebois ne manquait jamais de me rendre visite lorsqu'il passait dans un endroit où je me trouvais, j'avais eu l'honneur de la recevoir à Québec, peu de temps avant sa mort. J'ai donc confiance qu'il s'intéressera encore à moi du haut du ciel et qu'il m'exaucera. Je le supplie aussi d'aider son digne successeur dans la "dure", mais si méritoire tâche qu'il lui a léguée.

Encore une fois, Excellence, merci et daignez agréer l'expression de ma reconnaisance et de ma vénération.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur

Votre "compatriote"

Sr. M. Sl. C.

* * *

Vancouver, 25 janvier, 1938

Cher et Vénéré Seigneur,

Cette vie, qui vient de sortir de la plume et du coeur du bon P. Pénard est le journal fidèle d'une carrière apostolique aux aspects multiples et parfaitement bien remplie. Les nombreux amis de votre saint Oncle, y retrouveront tous les traits captivants de ce grand missionnaire; ils le suivront avec plaisir dans ses multiples activités apostoliques et ils garderont de la lecture de cette vie un parfum d'édification qui leur sera un puissant stimulant à plus de générosité dans le travail de leur sanctification personnelle et aussi dans leur collaboration par la prière et l'aumône à toutes les oeuvres de l'apostolat.

Veuillez donc agréer mes chaleureuses félicitations et en faire part au cher P. Pénard, en attendant que je trouve le temps de lui écrire personnellement. Et gros merci.

En union de prières,
Votre bien fraternellement dévoué en N. S. et M. I.

G. Breynat, O.M.I.
Vic. Apost. du Mackenzie.

* * *

18 janvier, 1938.

Excellence,

Votre beau volume, si riche d'édification, m'a fait pleurer de joie et de reconnaissance. J'ai attendu pour vous remercier d'en avoir respiré le céleste parfum. Je voulais en avoir "jusqu'au cou", pour vous dire ce que vous savez depuis toujours; Quel coeur! quelle âme! quelle flamme ardente et luisante que votre saint oncle!...

Le bon missionnaire qu'est le R. P. Pénard a dû vivre des jours du ciel dans la chambre même de Monseigneur, devenue un oratoire, tout embaumé encore de l'encens de sa prière humble et confiante, de la myrrhe de sa mortification si naturellement héroïque, et tout rayonnant de l'or très pur de son inaltérable charité.— Quelles chaleureuses félicitations ce bon père recevra pour sa semence évangélique mise à la portée de tous, dans un style simple, mais plus prenant peut-être à cause de sa simplicité même!

J'y ajouterais les miennes, et bien cordialement, si elles lui valaient quelque chose; car j'ai été sous l'emprise de cette vie rayonnante, dépensée "usque ad mortem", à l'exemple du Maître "pro ovibus suis"...

Pour rehausser un peu ma louange que je voudrais digne de sa belle oeuvre éminemment apostolique, j'implorerai du Maître de la moisson, pour ce bon serviteur du bon Dieu, une plénitude de grâces et une abondante effloraison de vrais chrétiens. parmi ses chers Indiens.

Deux autres soeurs jubilent avec moi, en savourant cette nouvelle édition des "Actes des Apôtres". L'une est tante de quatre O.M.I. et se réjouit de tout ce qui apporte un nouveau lustre sur votre glorieuse phalange. J'ai eu du bonheur à lui faire partager ma joie; et, dans une quinzaine, vous pourrez vous dire que les religieuses de .... font de la biographie de votre oncle vénéré, l'aliment spirituel de leurs tgapes fraternelles. Il y en aura des réflexions, au sortir du réfectoire! ... Que n'êtes-vous dans quelque petit coin pour entendre louer et plaindre, en l'admirant, et pourquoi pas en le jalousant un peu, le vaillant apôtre fondateur qui a tant souffert.

Merci, Excellence, d'avoir livré à l'auteur d'abord, puis, par lui à toutes les âmes, qui par delà la tombe, viendraient en contact avec Mgr Charlebois, la vraie figure de cet athlète digne des premiers âges de l'Eglise. Que de traits forceront les âmes à monter vers les cimes, à travailler sans relâche pour le règne du Christ! Merci, Monseigneur. — Oui, merci, car ce livre nous apporte des trouvailles splendides. Puissé-je, dans ma petite sphère, cachée aux yeux du monde, en idéaliser ma vie religieuse.

Veuillez croire, Monseigneur, à ma profonde reconnaissance et à l'assurance de mon parfait dévouement pour vos oeuvres missionnaires.

Religieusement vôtre en J. et M. I.

S. S. E.

---:::---

Le guide parlementaire

La nouvelle édition du *Canadian Parliamentary Guide*, que publie le major A.-L. Normandin, vient de sortir des presses de notre confrère Le Droit, d'Ottawa. Dès la préface, rédigée en anglais, M. Normandin fait remarquer que le *Guide* de cette année contient les notices biographiques des membres canadiens-français du Sénat et de la Chambre des Communes dans les deux langues officielles du pays, que l'an prochain cette innovation s'étendra aux notices biographiques de tous les membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province de Québec.

L'introduction du français dans le *Parliamentary Guide*, publication pas tout à fait officielle, mais très fortement officieuse, offrait des difficultés d'ordre matériel sérieuses, pour l'éditeur, des difficultés d'ordre financier qui ne l'ont cependant pas empêché d'entreprendre cette réforme qui s'imposait. Sachons-lui gré de sa bonne volonté, en l'invitant toutefois à continuer dans cette bonne voie. Il est une partie du *Parliamentary Guide* qui gagnerait, dans les éditions subséquentes, à paraître dans les deux langues officielles: toutes les informations générales qui concernent la famille royale, le gouverneur général, le cabinet fédéral, le Sénat, la Chambre des Communes, l'ordre de préséance officielle, etc. Le titre même de l'ouvrage s'accommoderait bien de la forme française.

Le *Canadian Parliamentary Guide* est un ouvrage qui doit naturellement se trouver dans toutes les bibliothèques parlementaires du monde. A cause de cela, il devrait bien refléter le caractère bilingue de notre pays.

Pour l'innovation qu'il vient de faire, le major Normandin mérite des félicitations. Souhaitons qu'il ne s'arrête pas dans la bonne voie où il s'est engagé.

(Le Devoir) E. B.

Les débats . . . .

A OTTAWA

(Suite de la première page)

La chambre est ajournée, après que M. D. McIvor, libéral, de Fort-William, ait préconisé une pension de vieillesse pour les députés.

* * *

MERCREDI, 2 février.— On discute toujours le discours du trône: M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, a prononcé un dicours intéressant à [illegible] tour à tour les questions de la réforme constitutionnelle, de la participation du Canada aux guerres extérieures, de la corruption électorale, de la gare du CNR à Montréal et du fameux tuunel dont on a [illegible] pendant l'élection partielle de St-Henri.

Par ailleurs, M. René Pelletier, député créditiste de la Rivière-la Paix, a demandé une enquête sur les accusations portées lundi par M. Bennett contre le régime libéral au sujet de l'allocation de contr;ats de travaux publics.

M. Coldwell, député C.C.F. de Rosetown-Biggar a déclaré que le temps est venu de contraindre tous les partis à publier les sources de leur caisse électorale. Que l'on presse davantage le gouvernement sur cette question et le ministère devra agir.

MM. Douglas Ross, conservateur de Toronto-St-Paul; T.-L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, et Eric Poole, créditiste de Red-Deer, ont abordé plusieurs autres questions allant du tarif douanier à la loi du "cadenas" du gouvernement de Québec.

* * *

JEUDI, 3 février.— Le débat sur l'adresse s'est animé quelque peu. L'entrée en lice du ministre de l'agriculture, M. Gardiner, un rude batailleur qui se fait une spécialité de s'en prendre à M. Bennett, d'un ancien ministre, M. H.-A. Stewart, et d'un libre- échangiste convaincu, M. Gordon Ross, libéral de Moose-Jaw, a donné du ton à la discussion qui menaçait de sombrer dans une parfaite médiocrité. M. Stewart et M. Ross se sont contredits du tout au tout en matière de protection douanière. Tandis que le premier en proclamait la nécessité, le second a tenté de prouver que la protection douanière coûtait aux provinces de l'Ouest des sommes formidables. Quant à M. Gardiner, il a réfuté les avancés de M. Bennett au sujet de l'ingérence politique dans l'organisation des secours aux gens de l'Ouest.

* * *

Les crédits des ministères fédéraux pour 1938-1939

Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a déposé les crédits principaux de l'année 1938-1939. Ces crédits s'élèvent à $418,-968,456.50 comparativement à $421-868,928.15, soit une réduction de $2,000,471.65. Cette somme globale comprend aussi bien les déboursés ordinaires que certains comptes imputables au capital. Si l'on s'en tient aux seuls déboursés ordinaires les crédits de 1938-1939 atteignent le total de $411,100,899.50 comparativement à $416,505,852.78 en 19[illegible]-1938, une diminution de $[illegible],404,953.22.

Diminutions et augmentations

Les budgets des ministères des Finances, de la Défense nationale, des Travaux publics, des Pensions et de la Santé nationale, enregistrent les réductions les plus substantielles. Le ministère des Finances exige $5,572,474.53 de moins qu'en 1937-1938; le ministère de la Défense nationale exige (d'après les calculs officiels) $2,000,007.00, le ministère des Travaux publics $675,245.00 de moins, et le ministère des Pensions et de la Santé nationale $649,347.00 de moins également. Par contre les plus fortes augmentations sont au compte des ministères suivants: les Postes, $2,-157,908.15; le Transport, $1,279,-254.00; les Mines et les Ressources, $740.085.14; le Revenu National, $684,523.00. De toute façon, il est évident que le gouvernement n'a pas réussi à réduire ses dépenses ordinaires d'une façon bien considérable. Il va sans dire que ces crédits ne tiennent pas compte des sommes que nécessiteront les secours aux chômeurs, aux provinces de l'Ouest, et le déficit des chemins de fer nationaux. On y pourvoira dans les crédits supplémentaires.

Voici les crédits principaux des différents ministères, départements et commissions.

	1938-39
Agriculture	$ 9,160,532.35
Auditeur général .	476,405.00
Directeur des élections	97,960.00
Commission du fonctionnarisme ..	376,795.00
Commissaire de la franch. électorale .	46,680.00
Affaires extérieures	1,047,435.00
Finances	189,757,628.39
Pêcheries	1,957,840.00
Gouv. gén. et lieut.-gouv.	232,391.66
Assurances	194,490.00
Justice	5,566,888.31
Travail	863,331,00
Législation	2,433,580.50
Mines et Ressources	14,251,850.89
Dépense nationale	34,034,364.42
Revenu national .	;12,356,398.00
Pensions et santé .	56,689,653.00
Postes	35,941,334.65
Bureau du premier ministre ..	62,405.00
Conseil privé	[illegible],115.00
[illegible]	173,435.00
Imprimerie nationale	[illegible]
Travaux publics ..	[illegible]
Gendarmerie royale	[illegible]
Secrétariat d'Etat .	[illegible]
Etablissement des soldats	[illegible]
Commerce	[illegible]
Transport	15 [illegible]
Total	$411,[illegible],899.56

* * *

VENDREDI, 4 février.— Le débat autour du discours du trône continue. L'honorable Ernest Lapointe, dans un éloquent discours défend la politique du gouvernement. Il déclare que le Canada devrait pouvoir amender sa constitution, s'élève contre l'attitude du gouvernement Duplessis au sujet de l'assurance-chômage, dit que le gouvernement déclarera bientôt ce qu'il pense de la loi du "cadenas", et qu'une enquête sera faite au sujet de prétendus manoeuvres militaires.

L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Bennett, demande s'il ne serait pas bon d'attendre quelque peu avant de passer la loi d'assurance-chômage, et suggère que le gouvernement prenne aussi le contrôle des heures de travail, des salaires minimums et du règlement des conflits ouvriers, mesures, dit-il, qui sont en étroite relation avec l'assurance-chômage.

Pour assurer la neutralité du Canada

OTTAWA.— Le ministre du Transport, M. C.-D. Howe, a fait adopter en première lecture un projet de loi ayant pour objet d'autoriser le gouvernement fédéral à surveiller le transport de munitions par des navires immatriculés au Canada, vers des pays engagés dans une guerre étrangère ou civile. Le gouvernement entend, par ce moyen, assurer la neutralité du Canada dans les conflits extérieurs. Les pouvoirs conférés par le projet de loi sont très étendus.

Abolition de la Commission nationale de placement

OTTAWA.— Le ministre du Travail, M. Norman Rogers, a annoncé l'abolition de la Commission nationale de placement que présidait M. Purvis, ainsi que l'abolition des deux comités spéciaux chargés d'étudier le problème du chômage de la jeunesse et des femmes.

Le rapport final de la commission a été soumis au gouvernement. On [illegible]. Dès qu'il sera imprimé, on le déposera aux Communes.

M. Rogers a remercié les membres de la Commission nationale de placement et les membres des comités [illegible], de l'excellent travail accompli. Le gouvernement a l'intention de continuer d'aider la jeunesse qui chôme.

Le respect du dimanche

OTTAWA.— M. H.-E. Brunelle, député libéral de Champlain, propose un projet de loi ayant pour objet de faire respecter davantage la loi du dimanche. Si ce bill est adopté les directeurs des compagnies qui exigent que leurs employés travaillent le dimanche seront passibles d'emprisonnement.

UN DRAPEAU CANADIEN

OTTAWA.— M. C.-R. McIntosh, député libéral de Battleford-nord, inscrit de nouveau aux procès verbaux sa résolution en faveur d'un drapeau candien: "La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour examiner l'à-propos d'adopter pour le Canada un drapeau distinct qui représenterait le pays comme un tout et serait le symbole du Canada, partenaire égal dans le Commonwealth des nations britanniques".

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

OTTAWA.— Le député libéral de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, est évidemment l'un des membres de la Chambre des Comunes qui ont inscrit aux feuilleton les questions et les résolutions les plus intéressantes.

M. Boulanger demande, au moyen de la résolution dont voici le texte, que le gouvernement cesse d'aider les provinces afin de sauvegarder l'autonomie provinciale: "De l'avis de cette Chambre, pour se conformer à la constitution, pour respecter le désir d'autonomie des provinces et pour favoriser l'assainissement de ses finances, le gouvernement fédéral devrait cesser de contribuer financièrement à l'exécution des obligations qui sont du ressort des provinces."

CEUX QUI NE PARLENT PAS FRANCAIS

OTTAWA.— M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, inscrit au feuilleton de la Chambre l'une des questions les plus intéressantes, en même temps que des plus embarrassantes pour un ministère fédéral. Elle porte sur les fonctionnaires du ministère de l'agriculture fédéral qui, bien qu'exerçant leurs fonctions dans le Canada français, ne parlent pas le français.

"Quels sont les noms, occupations et salaires, demande M. Boulanger, des fonctionnaires du ministère de l'agriculture ou des personnes dont le travail est payé ou contrôlé par le ministère de l'agriculture, qui, exerçant leurs fonctions dans le Canada français, ne savent pas assez de français pour se faire comprendre des gens avec qui ils viennent en contact et pour expliquer l'objet, le fonctionnement et les avantages des lois qu'ils sont chargés d'appliquer?"

LE TARIF DOUANIER

OTTAWA.— Voici le texte de la résolution de M. J.-G. Ross, libéral de Moose Jaw, au sujet du tarif douanier, résolution qui soulévra l'un des principaux débats de la sesion:

La Chambre est d'avis qu'un comité spécial, dont les membres seront choisis plus tard, soit institué pour s'enquérir:

(a) De l'application du tarif des douanes par les hauts fonctionnaires et les commis du ministère du Revenu national;

(b) De la perception des droits douaniers;

(c) De la pratique maintenant suivie d'appliquer la loi actuelle relative aux "drawbacks"; et que ledit comité spécial aura pouvoir d'envoyer quérir personnes, écrits et dossiers, d'entendre des témoins ayant prêté serment et de faire rapport à l'occasion.

LA LOI ELECTORALE

OTTAWA.— On remaniera la législation électorale dès le début de la Session. En effet, l'hon. E. Lapointe, ministre de la Justice, vient de donner avis d'un bill "modifiant la loi du cens électoral fédéral".

Capitaux étrangers au Canada

OTTAWA. — Le Bureau Fédéral de la statistique rapporte que les capitaux étrangers placés au Canada se totalisent à $6,848,000,000, dont $2,721,000,000 proviennent du Royaume-Uni et $3,996,000,000 des Etats-Unis.

Par contre, les capitaux investis par les Canadiens à l'étranger se chiffrent à $1,694.500.000, dont $1,017,000 aux Etats-Unis et $53.-000,000 au Royaume-Uni.

LE BILL DE WILFRID LACROIX

Il permettrait à quelques centaines de Canadiens français d'occuper des positions que détiennent actuellement dans la province de Québec des fonctionnaires anglais unilingues.

OTTAWA.— M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, présente un projet de loi qui, s'il est adopté, mettra fin à de nombreux abus dans le fonctionnarisme d'Etat et permettra à quelques centaines de Canadiens français d'occuper des positions que détiennent actuellement dans la province de Québec des fonctionnaires anglais unilingues.

Le but du bill de M. Lacroix est de substituer à l'article 20 de la loi du fonctionnarisme fédéral une disposition spécifiant clairement qu'aucune nomination temporaire ou permanente ne pourra être faite à une position quelconque dans une province, à moins que le candidat n'ait prouvé, à un examen, qu'il possède parfaitement la langue de la majorité de la population de cette province.

Le bill ne vise pas seulement les nominations directes à des positions locales, mais encore — il faudrait dire surtout — le transfert des fonctionnaires d'une province dans une autre. Si l'on désire transférer un fonctionnaire d'une position dans l'Ontario à une position correspondante dans le Québec, le fonctionnaire devra, en vertu du projet de loi de M. Lacroix, subir un examen qui établira clairement la connaissance du français. De même, aucun fonctionnaire ne pourra être désigné à une position en Colombie canadienne, en Ontario ou en Nouvelle-Ecosse, à moins qu'il ne possède la langue anglaise.

ONZE RAPPORTS BILINGUES

OTTAWA.— Presque tous les ministres ont déposé les rapports annuels de leurs ministères. En fait, quinze rapports annuels ont été déposés, dont onze en anglais et en français et quatre en anglais seulement. Le premier ministre a également déposé le compte rendu des délibérations de la conférence impériale de 1937 et le compte rendu des délibérations de la conférenees des neuf puissances de Bruxelles.

MEDECINE D'ETAT

OTAWA.— Dans une résolution au feuilleton, M. A.-A. Heaps, député C. C. F. de Winnipeg, demande que l'on abaisse la limite d'âge des personnes qui ont droit à la pension de vieillesse.

Par ailleurs, M. McIver, député libéral de Fort-William, préconise la médecine d'Etat.

Et M. Thomas Reid, libéral de New-Westminster, demande que l'on réduise d'au moins 40 pour cent le nombre des permis de pêche livrés à des Japonais ou à des personnes d'origine japonaise, en Colombie canadienne, particulièrement dans la zone de la rivière Fraser.

Chronique SPORTIVE

LIGUE NATIONALE

Jeudi, 3 février

Chicago 2 — Maroons 4
Canadiens 0 — Toronto 3
Détroit 6 — Américains 1

Samedi, 5 février

Américains 3 — Canadiens 3
Boston 1 — Toronto 3

Dimanche, 6 février

Toronto 1 — Rangers 2
Boston 7 — Chicago 2
Canadiens 0 — Détroit 8

Mardi, 8 février

Maroons 1 — Américains 3
Chicago 1 — Boston 3

Position des équipes

SECTION CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	32	16	9	7	39
Canadiens ..	33	13	12	8	34
Américains .	31	11	13	7	29
Maroons ...	31	10	17	4	24

SECTION AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	Pts
Boston	34	21	9	4	46
Rangers ...	32	18	9	5	41
Chicago	34	9	18	7	25
Détroit	35	8	19	8	24

Les meilleurs compteurs

(LUNDI, 7 FEVRIER)

	B	P	Pts
Drillon, Toronto	18	19	37
Dillon, Rangers	18	13	31
Apps, Toronto	12	19	31
Mantha, Canadiens ...	16	13	29
Cowley, Boston	15	14	29
Haynes, Canadiens ...	10	19	29
Blake, Canadiens	15	12	27
Barry, Détroit	9	18	27
Jackson, Toronto	13	13	26
Romnes, Chicago	9	17	26

LA LIGUE DU NORD DE LA SASKATCHEWAN

Jeudi, 3 février

Prince-Albert 3 — Saskatoon 4

Samedi, 5 février

Prince-Albert 8 — Flin Flon 4

Dimanche, 6 février

Prince-Albert 2 — Flin Flon 3

Mardi, 8 février

Saskatoon 2 — Prince -Albert 4

Position des équipes

(Cette position est finale— la ligue du Nord est finie, et la série eliminatoire commencera samedi.)

	J.	G.	P.	N.	Pts
Flin Flon ..	24	15	8	1	31
Saskatoon ..	24	11	12	1	23
Pr.-Albert ..	24	8	14	2	18

LA LIGUE DU SUD DE LA SASKATCHEWAN

Mercredi, 2 février

Regina Aces 2 — Weyburn 3
Moose Jaw 3 — Regina Vics 2

Vendredi, 4 février

Moose Jaw 3 — Yorkton 6
Weyburn 2 — Regina Vics 5

Lundi, 7 février

Moose Jaw 2 — Weyburn 3
Yorkton 7 — Regina Aces 3

Mardi, 8 février

Yorkton 4 — Moose Jaw 5

Position des équipes

	J.	G.	P.	N.	Pts
Moose Jaw ..	22	16	5	1	33
Yorkton	21	11	8	2	24
Weyburn ..	22	8	12	2	18
Regina Aces.	20	6	11	3	15
Regina Vics.	19	5	10	4	14

"FATIGUEE" TOUT LE TEMPS

Elle se sent déprimée —lasse — sans vie et sans énergie. Elle ne pense au rein que le jour où une amie lui conseille les Pilules Dodd et elle en prend aussitôt. La sensation de lassitude fait vite place à une énergie infatigable, à un sommeil réparateur. Mal de tête, courbatures, fatigue et autres signes d'affection rénale ne tardent pas à disparaître. 112-F

Pilules Dodd pour le Rein

Hamiltons
LIMITED
[illegible] Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25-11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

Noms des GAGNANTS du CONCOURS de la POUDRE À PATE "MAGIC" pour des CROISIÈRES AUX BERMUDES

PARMI les milliers d'excellents témoignages reçus, et qui tous furent examinés attentivement, les concurrents dont les noms suivent furent choisis par le Comité des Juges comme les gagnants du grand concours de la Poudre à Pâte "Magic" pour des croisières aux Bermudes et plusieurs autres prix. Ces 78 gagnants ont déjà été avisés par la poste.

1er PRIX
(Croisière de $500 aux Bermudes)
Elizabeth Elliott, 39 ave Woodlawn est, Toronto, Ont.

2ème PRIX
(Croisière de $400 aux Bermudes)
Mlle Claire F. de Varennes, 64 rue St-Cyrille, Québec, P.Q.

Les 5 PRIX suivants
(5 croisières de $300 aux Bermudes)
Mme Horace Martin, 106 rue York, Cornwall, Ont.
Mme Mable A. Sheriff, 3 ave Macaulay, Toronto, Ont.
Mme Fred Long, Boîte 603, Whitby, Ont.
Mlle Gertrude Sherwood, Sussex, N.-B,
Yvette Lapointe, 66 rue Le Moyne, Longueuil, P.Q.

Les 6 PRIX suivants
$25.00 chacun
Mme H. W. Crowther, 187 rue London S., Hamilton, Ont.
Mme Constance W. Fleetwood, Suite 11, Devon Court, Lethbridge, Alta.
Mme M. N. Johnson, 3466 blvd Décarie, N.D.G., Montréal, Qué.
M. David B. Savage, Boîte 100, Duncan, C.-B.
Mme Milford H. Schaefer, Elmira, Ont.
Madame Roland d'Anjou, 69, 4ième rue Limoilou, Québec, Qué.

Les 20 GAGNANTS suivants—$10.00 chacun
R. H. Hill, 2864 ave Colquitz, Victoria. C.-B.; Mme Achille Boileau, 1462 Blvd St-Joseph, Montréal, Qué.; Mme A. G. Tyler, 146 rue Shirley, Halifax, N.-E.; Mme Patrick Ivers, 270 rue St-Oliver, Québec, Qué.; Mme Wm. Clarke, 44 ave Herbert, Toronto, Ont.; Mme H. H. Best, Suite 2, Eaton Block, Saskatoon, Sask.; Mme Martha Eissfeldt, Melville, Sask.; Mme J. M. Thomas, Banff, Alta.; Mme Duncan Gordon, 310 rue Van Horne, Penticton, C.-B.; Mme Walter S. Dickie, R.R. 5, Truro, N.-E.; M. Lawrence Payne, R.R.1, Coghlan, C.-B.; Mme Colin C. Smith, R.R.3, Middleton, Cté Annapolis, N.-E.; Mme A. B. Allison, Morewood, Ont.; Mme W. Boss, 13 ave Ivy, Ottawa, Ont.; Mme E. Stevenson, c/o McGill's, C.P.R. Gare North Toronto, North Toronto, Ont.; A. Walker, Appt. 3, 2 ave Bernard, Toronto, Ont.; M. Victor Ludvigsen, 41 chemin Lonsdale, Toronto, Ont.; Mme G. E. Edwards, 35 rue Hollis, Halifax, N.-E.; Mme Edith Munroe, 5078 rue St-Catherine E., Montréal, Qué.; Emma C. Anthes, The Birches, R.R. 1, Preston, Ont.

Les 50 GAGNANTS suivants — $5.00 chacun
Mme Marthe de Rainville, 107 Grande Allée, Québec, Qué.; Anna M. Schefter, Boîte 28, Mildmay, Ont.; Mme Roy D. Gilder, Boîte 152, Iroquois, Ont.; Mme U. Hill, 315 Robertson, Ft. William, Ont.; Mme William Cullen, 1268 chemin Argyle, Walkerville, Ont.; Mme Francis J. Seeley, R.R. 1, Flesherton, Ont.; Mme Elizabeth Robertson, Quiet Haven, Brougham, Ont.; Mme H. G. Ryan, 63 ave Parc, Guelph, Ont.; Mme Minnie James, 274 chemin Avenue, Toronto, Ont.; Mme Gert O'Donnell, Appt. 1, 20 rue Ogilvie, Eastview, Ont.; Mme Florence Leat, 122 Blvd Neville Park, Toronto, Ont.; N. S. Spence, 251 rue Elm O., Sudbury, Ont.; Mme James Keyworth, Shaunavon, Sask.; Mme Donald Cummings, 21 rue West, Moncton, N.-B.; E. J. Fleetwood, 10 Place Pagan, St John, N.-B.; Mme Agnes Solloway, 42 rue Amelia, Sydney, N.-E.; Mlle Mary Murphy, 277½ rue Gottingen, Halifax, N.-E.; Helena Lethbridge, Boîte postale 799, Kelowna, C.-B.; Mme A. J. Parmiter, 1205 chemin Fernwood, Victoria, C.-B.; Mme H. Toombs, Boîte 978, Kelowna, C.-B.; Mme W. W. Buchanan, Suite 3, 1407a Onzième Rue O., Calgary, Alta.; M. McInnes, 1108 Quatorzième Rue O., Calgary, Alta.; Mme W. B. Brewer, 60 ave Wilson, Toronto, Ont.; Mme L. F. Swanton, 363 rue Waverley, Port Arthur, Ont.; Mme H. P. H. Galloway, 222 rue Queenston, Winnipeg, Man.; Mme W. J. Manning, Rimouski, Qué.; Roland Guertin, 6005 Lafontaine E., Montréal, Qué.; Gertrude Gérin, Présentation-de-Marie, McMasterville, Qué.; Germaine Guérin, 86 Guilbault, Longueuil, Qué.; M. J. Louis Fréchette, Jr., Boîte postale 697, Drummondville, Qué.; Marie Antoinette Roy, Cap Chat, Cté Gaspé, Qué.; Mlle Elise Pelletier, C.P. 62 Ste-Louise, R.R. 1, Cté L'Islet, Qué.; Mlle Cecile Bérubé, Gare Rivière du Loup, 12 St-Elzéar, Témiscouata, Qué.; Mme F. X. Godbout, 315¼ rue St-Joseph, Québec, Qué.; T. Doucet, Boîte postale 57, Mont Joli, Qué.; Mme Albert Gagnon, 80 ave Monk, Québec, Qué.; Gabrielle Dalmont, 20 St-Laurent, Lauzon, Qué.; Mme Louis Nadeau, 2505 rue Quesnel, Montréal; Marcelle Montreuil, c/o R. Cartier, Goodyear Tire & Rubber Co., 19 rue Crown, Québec Qué.; Mme E. E. Webster, Boîte 734, Québec, Qué.; Mme F. McLure, 1089 ave Greene, Westmount, Qué.; Lilian Halford, 471 ave Brault, Verdun, Qué.; D. D. Parker, Boîte 157, Buckingham, Qué.; Mme T. O. Evans, St-Vincent-de-Paul, Qué.; Mme L. Archer, 1525 St-Mark, Appt. 2, Montréal, Qué.; M. Shearer, 4754 Upper Roslyn, Montréal, Qué.; Mme F. O'D. Morrison, 34 ave Glencoe, Outremont, Qué.; Mme. J. E. de Gagné, 462 St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.; Thérèse D. Boucher, Pont Etchemin, Cté Lévis, Québec, Qué., Mary Lois Williams, R.R. 1, Eberts, Ont.

NE CONTIENT PAS D'ALUN ... ni aucun ingrédient nuisible. Liste complète des ingrédients sur chaque boîte.
FABRIQUÉE AU CANADA

IMPERIAL
THE flavorite STOUT

Imperial Stout is good — and it's *extra good* for you! Drink it daily for health with real enjoyment — Imperial has everything in its *flavor!*

foaming with flavor!

58-B PRINCE ALBERT Prince Albert SASKATCHEWAN

CHOSES D'ESPAGNE

VUE GENERALE DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Le rôle des Russes, celui des Allemands et des Italiens

Un écrivain français, M. Pierre Héricourt, ancien officier et qui a fait un assez long séjour en Espagne, vient de publier, sous le titre "Pourquoi mentir?" une brochure dont on lira, avec grand intérêt, ci-dessous, l'avant-propos:

Quand au mois de décembre 1936, j'ai fait paraître sous le titre "*Pourquoi Franco vaincra*" les impressions recueillies au cours de mon premier voyage dans les provinces espagnoles libérées du marxisme et du communisme, il n'a pas manqué de sourires sceptiques, ironiques et moqueurs.

Les armées de Franco venaient précisément d'être bloquées devant Madrid par les colonnes internationales qui entraient en ligne avec un matériel considérable: mitrailleuses, avions, canons, tanks. Elles étaient incontestablement obligées de piétiner pour ne pas s'user devant des troupes neuves, nouvellement équipées, et risquer de tout perdre par trop d'audace ou de témérité.

Elles avaient fait du chemin cependant, depuis le 18 juillet 1936! Les bérets rouges des requetes de Navarre avaient rejoint les chemises bleues des phalangistes et, avec la partie de l'armée fidèles aux traditions de la race, avec les troupes d'Afrique qui réussirent à atteindre la péninsule sur de fragile bateaux ou par la voie des airs,—les équipages de la marine ayant assassiné leurs officiers et pris possession du détroit— l'avance victorieuse avait commencé par l'Andalousie, en même temps que se créait de toutes pièces l'armée nationale. Pendant quelque temps l'esprit de sacrifice l'héroïsme et l'audace suppléèrent à la qualité des armes. Après la prise de Séville, de Cadix, de Cordoue et de Grenade, ce fut la prise de Badajoz à laquelle, au nord, le général Mola donna aussitôt la réplique en dégageant Irun et Saint-Sébastien. La délivrance des Cadets de l'Alcazar de Tolède, la victoire de Majorque et dix autres batailles toujours gagnées laissaient espérer l'entrée triomphale dans la capitale...

Si cette entrée n'a pas eu lieu à ce moment, il faut le dire très nettement, c'est parce que la Russie des Soviets y a mis le prix, aidée dans sa besogne d'intervention en faveur des rouges par plusieurs pays, notamment par la France.

Ce n'est plus un secret que Staline voyant la partie perdue et toutes les conséquences que cela entraînait, a donné l'ordre, en octobre 1936, d'expédier à Barcelone et à Valence les meilleurs matériels, comportant les derniers perfectionnements de la technique. Les deux plus redoutables étaient les tanks et les avions. Le tank russe, inconnu de l'adversaire, était très supérieur en résistance et en attaque, les blindages en aciers spéciaux étaient plus épais, un canon de 45 mm. à tir rapide complétait l'équipement des deux mitrailleuses...

L'avion de chasse qui fit son apparition dans le ciel de Madrid à la vitesse de 420 kilomètres à l'heure était un ennemi redoutable pour des pilotes courageux qui ne pouvaient pas pousser leurs moteurs au-delà de 350 kilomètres.

Ah! je sais la question qui vient aux lèvres de nos impatients planteurs de petits drapeaux:

—Mais Franco avait pour lui des troupes et du matériel allemand et italien!

Car si on ne parle jamais dans notre presse des Russes et des Français, il ne se passe pas de jour qu'on n'enregistre une dépêche de Madrid annonçant un débarquement de soldats fascistes ou hitlériens à Cadix.

D'abord les divisions de soldats allemands, ça n'a jamais existé que dans l'imagination de reporters pressés, ou malintentionnés. Il n'y a jamais eu, chez Franco, un seul régiment allemand, même pas un seul bataillon constitué. Il y a, c'est exact, dans les différents secteurs, des équipes de techniciens de l'artillerie ou de l'aviation. Combien, en tout? Cinq mille cinq cent.

En revanche, il y a eu, et il y a encores des brigades de volontaires italiens, formées essentiellement de chemises noires et non pas de soldats aguerris, on l'a bien vu à Guadalajara. Combien? Trente mille. Faites le compte: il y a 650,000 hommes sous les armes chez les nationaux et, au moment de la prise de Bilbao, il y avait encore près de 2,300 kilomètres de Front.

En tout cas ni l'un ni l'autre pays "fasciste" ou "hitlérien" n'avait livré en même temps que les hommes les derniers matériels. Par prudence, ils avaient réservé le meilleur, pour le cas où ils auraient à défendre leur propre sol ou à faire la guerre pour leur propre compte.

L'imprudence des généraux russes, qui a sauvé Madrid momentanément, sera peut-être un jour fatale aux Soviets. M'a-t-on compris?

* * *

A-t-on compris aussi pourquoi le général Franco a eu besoin de souffler, d'attendre, de réorganiser, tout en continuant à harceler l'adversaire pour ne lui laisser jamais reprendre l'initiative d'une opération militaire de quelque envergure. Au contraire, chaque fois qu'il a été nécessaire d'affirmer sa supériorité, la libération d'Oviedo comme l'offensive libératrice de Bilbao et de Santander ont démontré que ses troupes n'avaient rien perdu de leur mordant, de leur force d'attaque. Dans le courant du mois de juillet 1937, les rouges du général Miaja ayant déclenché une formidable offensive sur Brunete, au bénéfice de la surprise, les soldats nationaux ont juste cédé ce qu'il fallait de terrain pour passer à la contre-attaque, aux moindres frais, sur un champ de bataille parfaitement connu d'eux. En même temps le Front de Téruel craquait, s'élargissait sous la poussée des bérets rouges et de la légion. Dans les Asturies, la résistance communiste s'effondrait.

—Ah! si nous avions la moitié seulement du matériel que gâchent nos adversaires! ai-je entendu soupirer cent fois le soldat national du front de Madrid-Tolède, comme l'officier d'état-major.

—Mais le ravitaillement des nationaux par l'Italie et l'Allemagne? me dira-t-on encore.

Il est toujours resté très inférieur à ce qu'on suppose et, en tout cas, très inférieur à sa renommée, à sa légende, surtout aux fournitures russes et françaises. Certes, Franco a bien été contraint de chercher des sources de ravitaillement en dehors des usines espagnoles et des ateliers espagnols d'artillerie qui travaillent nuit et jour pour ses troupes. Il ne pouvait tout de même pas risquer de se laisser vaincre par le matériel ennemi! Mais il ne voulait pas non plus être l'obligé, le débiteur de ses fournisseurs. Voilà le drame! Quand l'un d'eux lui offrit de vrais et solides bataillons en échange d'une simple signature sur un petit bout de papier, il répondit, poliment mais fermement:

—Non! Nous n'aliénerons aucun pouce de territoire national, sous aucun prétexte.

Encore une fois, c'est là tout le drame! Le drame que les dirigeants de la politique française n'ont pas compris! Car plus ils aidaient au ravitaillement de l'Espagne rouge et plus il souhaitaient de difficultés à Franco, plus ils poussaient celui-ci à succomber à la tentation de signer le petit bout de papier...

S'il a encore aujourd'hui les mains libres, comme j'en ai la conviction, ce n'est point notre faute. Notre gouvernement de Front populaire a tout fait et continue à tout faire pour précipiter le chef de l'Espagne de demain dans les bras d'Hitler.

Si je me suis résolu, dans les pages qui vont suivre, à dénoncer certains faits, certains actes contraires à notre attitude officielle, mais qui sont, hélas! trop certains et trop connus au delà des Pyrénées, c'est dans l'espoir que parmi les responsables il y en a que comprendront leur erreur et s'efforceront, avant qu'il soit trop tard, de réparer le mal qu'ils ont fait à la France.

Ah! s'ils avaient pu parler, à coeur ouvert, ne serait-ce que l'espace d'un quart d'heure, avec cet homme calme, aux yeux très doux, dont la pupille est d'un marron très clair, et qui va droit son chemin jusqu'à la délivrance totale de l'Espagne, ils comprendraient la folie qu'ils ont commise en faisant tout pour s'aliéner un homme dont les sympathies naturelles allaient à notre pays, à la soeur d'épreuves en terre marocaine, à la nation latine, à la patrie de saint Louis, fils de Blanche de Castille.

Pierre HERICOURT

CE QUI S'EST PASSE DANS LA VILLE DE TERUEL

SALAMANQUE.— La Presse nationale publie des détails au sujet des nouvelles données par les communiqués officiels, sur ce qui s'est passé dans la ville de Teruel.

Dans ces informations, on trouve l'explication de ce qui s'est passé dans cette ville d'Aragon.

Les forces nationalistes qui vinrent au secours de Teruel, après s'être emparées des positions décisives de la Muela de Teruel et des hauteurs situées au Sud-Ouest, parvinrent dans la ville le jour indiqué par le Communiqué Officiel du Quartier Général, s'emparèrent d'une partie de celle-ci, et prirent contact avec quelques-uns des groupes des défenseurs. La situation de l'ennemi qui s'était infiltré dans les quartiers situés à l'Est et dans les hauteurs de Santa Barbara et de Mansueto, accéléra la manoeuvre des troupes nationales. Celle-ci eut lieu victorieusement malgré la rigueur de la température (14° audessous de zéro). A la suite de la manoeuvre nationaliste, l'ennemi était délogé de plusieurs positions et cerné sur d'autres, spécialement dans les quartiers de la ville où il avait réussi à s'infiltrer. Alors que la position nationale était la plus solide, la faiblesse, l'incapacité ou la trahison du colonel Rey le portèrent à tromper un groupe d'officiers, et, sans en prévenir ses troupes, à traiter avec l'ennemi. L'argument qu'il employa pour tromper les officiers fut qu'il était nécessaire de se rendre parce que les forces nationales qui allaient les libérer étaient coupées et que, par conséquent, la résistance était inutile.

Une partie des officiers et des troupes, surpris et indignés, refusèrent de le suivre, flétrirent les traîtres et, sortant de l'édifice, arrivèrent aux positions nationalistes les plus proches. Ces vaillants Espagnols déclarent que, à la suite d'ordres incompréhensibles du chef qui s'est rendu, ils avaient abandonné précédemment sans lutte plusieurs positions touchant la place, et qu'ensuite, lorsqu'ils s'y réfugièrent, il ne sut pas ou ne voulut pas organiser la défense. Ce même colonel, alors que les héroïques soldats luttaient pour rompre le cercle qui les entourait, rejoignait les commissaires et les chefs rouges avec des marques d'une grande amitié.

Cet incident de la lutte à Teruel, héroïque et magnifique pour les troupes nationales, dans l'ensemble, n'affecte en rien les circonstances de la bataille qui s'y livre en ce moment, et il est bon de faire remarquer que pas une seule des positions prises par les nationaux n'a été abandonnée. Sur bien des points, les lignes nationales dépassent les positions primitives, et le noeud de communications le plus important est entre les mains de l'armée nationaliste.

La Presse nationale fait ressortir le moral splendide des soldats, contrastant avec la lamentable conduite de leur chef. Alors qu'entre ce dernier et les représentants rouges la reddition était en train de se concerter, un groupe de phalangistes, suivi de plusieurs soldats phalangistes, arriva, apostropha le colonel et poussa les trois cris rituels en Espagne, auxquels on répondit par ceux de "Une, Grande, Libre". Ces braves rejoignirent ensuite leurs compagnons pour reprendre la lutte parmi les troupes nationales.

PREMIERE DECLARATION

BURGOS, Espagne. Le nouveau régime nationaliste d'Espagne, dans sa première déclaration sur sa politique extérieure, a fait savoir qu'il a le désir de contribuer à la paix dans les limites où les intérêts nationaux le permettront et sans oublier ses "amis". Le régime se dit également prêt à lutter contre le grand danger que constitue la Russie.

RETOUR DES JEUNES BASQUES

SALAMANQUE, Espagne.— Cent soixante-cinq enfants basques, arrivant en ligne directe de Belgique, où ils avaient été transportés lors de la prise de Bilbao, ont débarqué en Espagne, dernièrement. Les négociations pour le retour des enfants espagnols ont été conduites par Mgr Ildebrando Antoniutti, chargé d'affaires du Vatican en Espagne nationaliste. D'autre part, ont quitté Londres pour Irun, où on apprend que 500 autres enfants ils sont débarqués sains et saufs. Les enfants furent ensuite conduits à Bilbao où ils seront rendus à leur famille. De plus, environ 1,000 articles religieux, volés par les Rouges dans les églises, ont été rendus à qui de droit.

CONGRES ATHEE A LONDRES

Le dernier No. de "L'Antireligieux" publie la résolution du Conseil international de l'Union mondiale des Libres-Penseurs (qui représente aujourd'hui l'Internationale des Sans-Dieu), concernant le prochain congrès de cette Union.

Le Conseil international décide à l'unanimité:

a) que le Congrès mondial aura lieu, conformément auv Statut, les 9, 10, 11 et 12 septembre 1938 à Londres;

b) que la Fédération des Sociétés de Libres-Penseurs de Grande-Bretagne se charge de l'organisation matérielle du Congrès;

c) que les Sections nationales sont priées de faire connaître les questions qu'elles désirent ajouter à l'ordre du jour déjà établi par le Conseil."

Ce projet provoque une violente opposition du public anglais. Devant le refus du gouvernement de l'interdire, des meetings de protestation s'organisent et envoient des voeux aux ministères. A l'une de ces réunions à Yarmouth, une motion fut votée, déclarant que c'était travestir le sens de liberté que de permettre une manifestation aussi immorale.

Le président a particulièrement relevé que les Soviets se proposaient à l'issue de ce Congrès, de nommer des attachés antireligieux dans toutes leurs légations, ou même directement auprès des ministères des Affaires étrangères, comme c'est le cas en Espagne et au Mexique. Ces attachés dirigeront la lutte antireligieuse, suivant la méthode de l'Institut antireligieux de Moscou.

LE CRIME D'AVOIR PRECHE L'EVANGILE

Le "Troud" du 20 décembre précise les "crimes" attribués au Métropolite Théophane et qui motivent sa récente arrestation en Russie.

Celui-ci, dit le journal communiste, ne se lassait pas de défendre le christianisme et de propager l'Evangile par tous les moyens. Il dirigeait des associations monastiques secrètes.

Les prêtres soumis à l'autorité du Métropolite prêchaient l'Evangile à la classe ouvrière où ils s'étaient rendus très populaires; ils aidaient les nécessiteux et s'occupaient d'oeuvres sociales.

Les débats à Régina . . . .

(Suite de la première page)

plus en mesure de payer le travail, d'établir un prix juste et raisonnable pour le consommateur et ferait disparaître les abus criants qui se pratiquent en affaires aujourd'hui.

M. Williams, un communiste

A un moment donné, M. Williams, chef de l'opposition se leva et interpela M. Culliton pour lui demander s'il avait dit que lui (M. Williams) était vraiment un communiste.

M. Culliton répondit: "J'ai dit, que dans mon opinion le chef de l'opposition était vraiment un communiste."

M. Williams ajouta qu'il ne se souciait pas de l'opinion du député de Gravelbourg, mais qu'il désirait avertir la Chambre qu'il "n'était pas un communiste, pas même un sympathisant.

M. Culliton: "Malgré la négation, je garde la même opinion."

Couper les dépenses

L'orateur fait allusion à la requête des chefs de l'industrie et de la finance devant la Commission Rowell. Cette requête demande une réduction des dépenses des gouvernements. M. Culliton dit que les gouvernemtns réduisent leurs dépenses, il devraient commencer par la dette publique. Or avez-vous déjà entendu dire que les organisations financières et industrielles aient jamais fait cette suggestion?

Les compagnies sont responsables en grande partie du malaise actuel. Qu'elles dégonflent leur faux capital et cessent d'exploiter l'ouvrier et le consommateur. Si elles ne le font pas, il appartiendra au gouvernement libéral de trouver une solution.

M. DEMERS

Le nouveau programme conservateur

M. Omer Demers, député libéral de Shellbrook, critiqua le nouveau programme politique du parti conservateur. Il dit que les promesses faites par M. John-G. Diefenbaker l'emportent sur celles des C.C.F.. Le nouveau programme promet une augmentation de dépenses qui se chiffre à environ $10,000,000. Entre temps, il promet une diminution de taxes et une multiplication plus forte des services sociaux.

M. Demers affirme que 1934 est encore trop proche pour que l'organisation conservatrice puisse suivre la politique du gouvernement Anderson.

Le "Pool"

M. Demers veut un peu plus d'organisation dans la vente du blé. Il recommande d'une façon spéciale la coopérative contrôlée par les fermiers et officiellement connue sous le nom de "Wheat Pool". Il espère que l'on fasse revive ce cartel du blé comme agence de vente ordonnée du blé, et souhaite qu'il reprenne le rôle qu'il avait à l'origine, dans le commerce du grain. Il pense qu'il est nécessaire de le remettre en opération; il est aussi d'avis que les gouvernements devraient en retour de l'aide accordée, avoir certains pourvoirs de surveillance.

Redressement des dettes

M. Demers demande une coopération plus intime entre le "Canadian Farm Loan" et les agences provinciales de redressement des dettes. Il dit que certains arrangements seraient plus facilement conclus si le fermier avait de l'argent à sa disposition. Dans ces cas l'Office fédéral du prêt agricole pourrait coopérer avec l'Office du redressement des dettes en fournissant l'aide nécessaire.

L'industrie de la pulpe

M. Demers demande au gouvernement d'encourager les compagnies de pulpe, afin de développer cette industrie dans la province.

Il s'oppose au plan de M. Kemper qui demanderait aux fermiers de garder leurs surplus de blé pour constituer une assurance contre les mauvaises récoltes. Ce plan "serait l'application parfaite du socialisme".

M. ESTEY

L'éducation

M. Estey, ministre de l'éducation, dit que le premier acte du gouvernement libéral fut d'augmenter l'octroi scolaire qu'avait coupé l'administration Anderson, en 1932. Mais pour continuer cette octroi, devenu un lourd fardeau pour le gouvernement, il a fallu instituer la taxe d'éducation. Chaque dollar perçu par ce médium a été et sera employé au bénéfice de l'éducation, dit M. Estey.

Quelques chiffres

Les octrois scolaires, payables d'après la loi scolaire, en 1937, pour une courte période sont actuellement augmentés de $308,945, tandis que d'après la loi de l'enseignement, le gouvernement provincial dut payer un excédent de $6,000, parce que le fédéral discontinua son octroi aux cours d'été.

Le gouvernement provincial a aussi augmenté son octroi à l'Université, ce qui représente une somme de $70.000; il a en outre versé $300,000 pour couvrir les emprunts des commissions scolaires, afin de leur permettre de retirer une partie des salaires dûs aux instituteurs antérieurs au 1er janvier 1935.

Depuis le 1er août 1937 jusqu'au 31 décembre 1937, le gouvernement a versé en octrois scolaires la somme de $1.062,852 tandis que durant le même laps de temps, la taxe de l'éducation rapporta seulement $381.938. Celle-ci est donc nécessaire dit le ministre, si le gouvernement veut continuer à payer le même montant d'octrois.

Le ministre prévoit que les octrois atteindront la somme de $2,-600.000. sans aucune autre augmentation. Il laisse donc entendre que ça prendra assez de temps avant que le produit de la nouvelle taxe puisse couvrir un tel montant.

M. SMITH

La jeunesse rurale

M. J.-B. Smith, député libéral de Bengough, demande que l'on établisse des industries secondaires pour aider la jeunesse rurale qui se trouve en face de rien. Ces industries devraient être instituées par l'intermédiaire d'un mouvement coopératif. Il demande aussi un programme de travaux publics et des salaires pour les fermiers du secteur asséché.

Il ne voit aucune raison qui empêcherait la Saskatchewan d'avoir ses manufactures de chaussures et d'étoffes.

Il provoqua les rires, lorsqu'il déclara qu'un fermier, par l'élevage des volailles, avait réussi à se passer de secours.

—"Quelle sorte de poules avait-il?" lui demanda un C.C.F.

— "Des poules à deux pattes!" fut la réponse.

Clôture du débat

Le débat sur le discours du trône se termina vendredi dernier; il durait depuis 10 jours. Le discours du trône fut adopté par un vote de 41 contre 5.

PLUS DE MAUX DE TÊTE VIOLENTS

Il a trouvé un moyen sûr et rapide d'y mettre fin

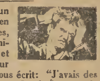

Heureusement qu'un grand docteur canadien a fait les Fruit-a-tives, ce fameux remède tonique à base de fruits et d'herbes. Monsieur C. D., de Toronto, nous écrit: "J'avais des maux de tête terribles. La douleur sur le dessus de la tête et dans le front était plus que je ne pouvais supporter. Mon médecin me conseilla de prendre des Fruit-a-tives. Depuis, je n'ai plus eu de maux de tête." Quand vous prenez des Fruit-a-tives, votre foie se trouve nettoyé; l'estomac, les reins et les intestins fonctionnent naturellement. Les toxines et les déchets s'en vont. Les aliments nourrissent. La santé revient. 25c. et 50c.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

A VENDRE

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

FORMES DE CATECHISME à 75c du 100; 500 pour $3.50; $5 le mille, au Patriote de l'Ouest.

MESSIEURS ATTENTION

Remède tout nouveau pour arrêter la chûte des cheveux, et détruire les pellicules. Essayez mon remède, et voyez par vous-même, le résultat étonnant obtenu sous peu de jours de traitement, ou d'autres soi-disant toniques, ont failli. Dans bien des cas une nouvelle pousse suivra.

ABSOLUMENT GARANTI

Si dans 15 jours vous n'obtenez aucun résultat argent sera remis. Poste payée, taxe d'éducation incluse. F. Hounget, Prud'homme, Sask.

RADIOPHILES

CKBI invite les lecteurs du Patriote et leurs amis à visiter leur studio modèle en venant à Prince-Albert. CKBI vous invite tous.

CERTIFICATS de baptême, mariage, en français, en anglais ou bilingue au Patriote de l'Ouest.

CHIROPRACTICIEN

DR. C. I. WEBSTER, chiropracticien licensié, gradué de l'Ecole Palmer, accorde des consultations et analyses épinières gratuites de 10 à 12, de 2 à 5 et par appointement dans la suite 2, audessus du magasin Manville, Prince-Albert.

HERBES MEDICINALES

SI VOUS VOULEZ des remèdes naturels faits avec des herbes par des hommes d'expérience adressez-vous en anglais à HERBAL REMEDIES Ltd. (402), 404-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

AU STRAND

REVENANT au rôle qui lui a valu le prix d'Académie en 1933 dans "Morning Glory", Katherine Hepburn joue "Stage Door" de RKO Radio Avec Ginger Rogers et Adolphe Menjou co-étoiles, les 14, 15 et 16 février.

Cartes d'Affaires

MAGASIN DE SECONDE MAIN

DAVIDNER'S NEW AND SECOND HAND STORE sollicitent la clientèle de la campagne. Ils ont un assortiment complet de linge usagé pour hommes, femmes et enfants. Soyéz sûrs, en venant en ville, d'aller chez Davidner's, 41 River St. Ouest.

NETTOYAGE A SEC

BELGIAN DRY CLEANERS, Dyers & Furriers Ltd. vous offrent un service de nettoyage à sec, de réparations à des prix modestes. 123-20e rue O. Saskatoon, Tél. 5588; 803 Ave Centrale, Prince-Albert, Tél. 2424.

REPARATION DE MONTRES

NATIONAL WATCH REPAIR, près du magasin Royal Clothing, 7 River St. West répare des montres, machines à coudre, gramophones, razoirs et horloges à des prix raisonnables et garanti son travail.

MAGASIN DE LINGE

[illegible] NETTOYAGE de restants en pleine marche. Arrêtez-vous en venant en ville et voyez les merveilleux marchés que vous pouvez faire, en bien des cas, plus bas qu'au prix coûtant. Du linge pour toute la famille.

AVIS

EN VENANT à Prince-Albert, allez chez Valade si vous voulez un stock frais d'épiceries, tabacs, farine et bonbons au plus bas prix et meilleure qualité. Surveillez le P. A. Reminder pour nos ventes spéciales deux fois par semaine. 55 River St. O.

ELECTRICIEN

NOUS SPECIALISONS dans les conduits électriques et particulièrement sur los moteurs et systèmes "Delco". Attention au travail de la campagne. 115 River St. West. Prince-Albert.

CHARBON

A VENDRE charbon Rosedale à $9.00 la tonne. McDiarmid Lumber Co. Ltd. Prince-Albert, Sask.

Cartes Professionnelles

Heures [illegible] et 2-5 et sur application
DR C. I. WEBSTER
CHIROPRACTICIEN LICENSIE
(Gradué de l'école Palmer)
Consultation et analyse épinière gratuite
Suite 2, audessus du magasin Manville
Prince-Albert, Sask.

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DR. J. ANGUS McDONALD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

Dr LORNE CONNELL
Dr MABEL CONNELL
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell Prince-Albert

DR. R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1 Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél. 3286, demeure au Bliss Block.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - 5 Edif. Mitchell
Tel: 3529 Prince-Albert, Sask.

Activités françaises

LANGUE FRANCAISE

Mgr Camille Roy président du Comité permanent

Les officiers chargés de poursuivre l'oeuvre du Deuxième Congrès de la Langue française

QUEBEC.— Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, le grand animateur du Deuxième Congrès de la Langue française, a été choisi comme président du Comité permanent chargé de poursuivre l'oeuvre du congrès. Mgr Roy ne faisait pas partie du Comité permanent, mais il a cédé aux instances d'une délégation qui est allée lui offrir la présidence. Les élections ont désigné M. le Dr Arthur Vallée, de Québec, et M. le juge Henri Lacerte, de Saint-Boniface, Manitoba, come vice-présidents, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, professeur à l'Université Laval, comme secrétaire, Me Antonio Langlais, de Québec, comme trésorier, le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., d'Ottawa, M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, New-Hampshire, M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrètariat de la Société-Saint-Jean Baptiste de Montréal, et M. F.-G.-J. Comeau, d'Halifax, comme directeurs.

Le Comité permanent a porté son effectif à vingt-quatre membres en s'adjoignant M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières. Le représentant de la Colombie-Canad'enne n'a pas encore été désigné. C'est le président de la Société du Parler français au Canada, M. le Dr Arthur Vallée, qui a présidé l'élection.

:::

Le Congrès de la langue française

Le compte rendu est à l'impression — Il pourra être distribué vers la fin de février — Trois gros volumes avec les "Mémoires"

Le compte rendu du Deuxième Congrès de la Langue française est actuellement à l'impression. Il pourra être distribué vers la fin de février.

Des souscripteurs au Congrès s'impatientent et nous écrivent. Ils s'attendaient de recevoir ce gros volume de près de six cents pages dès septembre ou octobre. Ils voudront bien se rappeler qu'il n'est pas si facile de rassembler tant de matériaux nécessaires, de les coordonner, de faire le récit suffisant de la préparation et des journées du Congrès et de faire paraître le tout en quelques semaines. Les comptes rendus de congrès sont toujours tardifs parce qu'ils sont difficiles à mettre sur pied. Nous espérons que celui du Deuxième Congrès ne le sera pas trop.

Les *Memoires*, qui sont aussi à l'impression, avancent rapidement. Ils formeront deux autres gros volumes.

Qu'on prenne patience! et qu'on nous fasse confiance!

Camille Roy, ptre.

Québec, 1er février 1938.

:::

LE COMITE DU CONGRES SIEGE A QUEBEC

QUEBEC.— Les membres du comité du Congrès de la langue française, se sont réunis pour la première fois en la salle du Parler français de l'Université Laval. L'exécutif provisoire, composé de M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire de Québec, de M. le docteur Arthur Vallée, professeur à l'Université Laval et président de la Société du Parler Français, et de M. Antonio Langlois, c.r., professeur à la faculté de Droit et secrétaire de la même société, a remis ses pouvoirs entre les mains du comité permanent avec toutes les suggestions reçues depuis le congrès de juillet dernier et un projet de constitution.

Les deux premiers articles qui apparaissent à l'ordre du jour de cette importante session sous l'adoption d'une constitution et le choix d'un exécutif.

Cette session durera sans doute plusieurs jours, si l'on en juge par les nombreuses questions que le comité permanent aura à étudier et à résoudre.

x

Désirez-vous correspondre avec un Français?

Afin de faciliter les échanges de correspondance entre Canadiens et Français, le journal de propagande canadienne en France "CANADA-JOURNAL", dont le premier numéro paraîtra en mars prochain, publiera une rubrique spécialement réservée aux demandes de correspondants.

L'insertion d'une demande de correspondance dans cette rubrique sera gratuite pour les abonnés.

"CANADA-JOURNAL" paraîtra une fois par mois. Le prix de l'abonnement est fixé à 20 francs par an.

Les abonnements sont reçus par M. Job de Roincé, Directeur de "CANADA-JOURNAL", 2, rue de la Paix à Laval, département de la Mayenne, France.

"CANADA-JOURNAL" sera le grand journal de propagande canadienne en France et il servira de trait d'union entre les Canadiens et les Français. Les personnes qui désireraient posséder la collection complète de ce nouveau journal sont priées de s'abonner dès maintenant.

:::

La propagande canadienne en France

Nous apprenons la prochaine parution d'un journal "CANADA-JOURNAL" qui est fondé pour intensifier la propagande canadienne en France et pour servir de trait d'union entre les Canadiens et les Français.

Ce journal est fondé par notre confrère Job de Roincé qui fut l'organisateur des grandes fêtes canadiennes qui se déroulèrent en Juin dernier à Laval en l'honneur de Mgr Laval.

"CANADA-JOURNAL" jaraîtra le 15 de chaque mois et comportera de nombreux articles, des contes, des chroniques, etc... Le prix de l'abonnement est fixé à 20 francs par an.

Les personnes qui désireraient s'abonner à "CANADA-JOURNAL" sont priées d'écrire, en joignant 20 francs, à M. Job de Roincé, Directeur de "Canada-Journal", 2, rue de la Paix Laval, département de la Mayenne, France.

Ferdinand Brunot et le Canada français

L'historien de la langue française s'adonna toute sa vie à l'étude du parler français à l'étranger

PARIS.— Historien de la langue française, Ferdinand Brunot s'adonna toute sa vie à l'étude du parler français à l'étranger.

"Le monument", "un travail de géants": c'est ainsi que des publications scientifiques étrangères qualifièrent les douze volumes de son "Histoire de la langue française jusqu'à 1900". Or l'évolution du français hors de France y fait l'objet de références constantes. Le tome V s'intitule " Le français en France et hors de France au XVIIe siècle". Les tomes XI et XII portent sur "Le français au dehors sous la Révolution et l'Empire". De toutes les sources de recherche, il en est une que Brunot tint toujours pour la plus précieuse, à laquelle il puisa sans cesse: le Canada français. C'est grâce au "parler canadien" comme il aimait à le dire lui-même qu'il retrouva dans sa pureté le français populaire du grand siècle. Il tint un jour la gageure de professer un cours entier en français du Canada. Et, comme un de ses élèves manifestait quelque étonnement: "Jamais, dit-il, je n'ai parlé de langue plus pure."

:::

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LES CANADIENS FRANCAIS

Liste des brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens Français durant le mois de janvier 1938. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine est, Montréal.)

BREVETS D'INVENTION

371,028— F.-J. Coderre de Montréal P.Q. "Boîte à montre".
371,043—J.-R. Bonhomme de Montréal, P.Q. "Récipient et son bouchon".
371,084—Léopold Poirier de Montréal, P.Q. "Réchaud à eau".
371,199—Henri Blackburn de Hull, P.Q. "Chaudière".
371,224—Cléophas Major de St-Léon, Manitoba. "Instrument à cultiver".
371,383— J.-D. Lessard, de Montréal, P.Q. "Protecteur de pantalon."
371,402— Edmond Lachance de Québec, P.Q. "Dague portative pour scies."
371,403—Raoul Morin de St-Pie, Co de Bagot, P.Q. "Avertisseur d'incendie".
371,531— A. Bérard et R. Beauchamp de Montréal, P.Q. "Fixation de rail."
371,573—Alphonse Ouellette de Montréal, P.Q. "Boîte de carton".
371,576—S. Denis Prévost de Québec, P.Q. "Pompe".

:::

LES TOURISTES AU CANADA

D'après M. C.-K. Howard, chef du service du tourisme et des congrès du Canadien National, le nombre de touristes l'an dernier a doublé la population du Canada. Ces touristes ont dépensé plus de $300,-000,000.

M. Howard compte que 922 sociétés différentes ont tenu leur congrès annuel au Canada l'an dernier et ont laissé au Canada $21,970,-270. Le nombre de sportsmen qui ont visité le Canada, l'an dernier, pour s'y livrer aux sports de la chasse et de la pêche, accuse une augmentation de 15 pour cent. Il a été émis, en 1937 quelque 66,775 permis de pêche à des non-résidents qui ont rapporté dans les coffres du Trésor une somme de $489,776 et six mille permis de chasse qui ont rapporté $34,965.

Immobilisé des semaines par la sciatique

A 76 ans, il vainc son mal avec Kruschen

A 86 ans, cet homme est encore très bien portant. Pourtant, il y a 10 ans, il fut immobilisé pendant des semaines par une attaque de sciatique. Lisez comment il se tient en forme malgré son âge avancé:

"Il y a dix ans", écrit-il, "je fus immobilisé pendant un mois par une grave attaque de sciatique. Je souffrais beaucoup et ne pouvais pratiquement pas dormir. J'essayai plusieurs remèdes, mais sans résultats appréciables. Enfin, je vis une de vos annonces et décidai de mettre Kruschen à l'essai. J'en pris à peu près une demi-cuillerée à thé dans mon café chaque matin et ma sciatique disparut graduellement. J'ai eu mes 86 ans le mois dernier et je me porte encore à merveille. Quand mes amis me demandent ce que je fais pour avoir un si bon teint et me garder en santé je leur dis que je prends des Sels Kruschen." - C.T.L.

Que vous ayez moins de vingt ans ou que vous ayez atteint l'âge mûr, il n'est pas trop tôt ni trop tard pour commencer le régime de la "petite dose quotidienne". Une pincée de Kruschen chaque matin dans votre café ou votre thé, voilà ce qu'il vous faut pour vous garder bien portant.

ESQUISSE HISTORIQUE de la paroisse de N.-D. du Perpétuel Secours de L'ANSE-AU-COUTEAU (CUT KNIFE)

Aux anciens missionnaires, prêtres-résidents, curés.

Aux vieux pionniers qui les premiers foulèrent la prairie de l'Anse-au-Couteau (Cut Knife)

Aux courageaux et valeureux colons qui défrichèrent le sol de la Paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et qui en furent les fondateurs.

Cette esquisse historique est humblement dédiée.

"Le souvenir est l'âme de la vie
Lui seul survit à la mort, au malheur.
Dans les longs jours de mélancolie
C'est encore un éclair de bonheur
Qu'un souvenir".

..En effet qui n'aime à se rappeler les souvenirs du passé! Qui n'aime à laisser errer sa pensée sur quelque époque écoulée, déjà enfouie bien loin, mais qui revient, sous forme d'écrits, nous redire les joies et les peines, les plaisirs et les difficultés d'un temps qui n'est plus!

* * *

Histoire de Cut Knife

Qeulle est la signification et l'origine de ce nom anglais qui semble ne vouloir rien dire en lui-même? Bien à tort a-t-on voulu assimiler ce mot au nom d'un chef indien assiniboine sous les ordres de Poundmaker en 1885.

Selon les réminiscences du Père L. Cochin, O.M.I., prisonnier des Indiens en 1885, le 30 avril le campement était situé sur le bord du ruisseau appelé en cris, Kiskikomanissipissis (Ruisseau de l'Anse-au-Couteau.)

Ce ruisseau alimenté par de nombreuses sources a un débit d'eau assez considérable. Environ deux milles avant d'aller se jeter dans la rivière Bataille, il forme une belle anse, juste à l'endroit où la branche Est rejoint celle de l'Ouest. Cette anse protégée de tous côtés, par de hautes collines escarpées, et dont l'emplacement est uni et sans arbres, en faisait un lieu de réunions tranquille et sûre pour les Indiens qui désiraient se livrer à leur jeu favori, le couteau, jeu innocent qui consiste à projeter par terre cet instrument à moitié ouvert après avoir touché un des membres du corps.

C'est ainsi que le nom, l'Anse-au-Couteau fut donné au ruisseau même, à la colline voisine où eut lieu la bataille de 1885 entre les Indiens et les troupes du Colonel Otter. Lorsque les blancs arrivèrent dans le pays en 1905, le nom Cut Knife fut adopté pour la colonie naissante, plus tard pour le village et le comté.

Le parcours du ruisseau, Anse-au-Couteau est des plus pittoresques surtout sur la branche Est. Sur une distance de dix milles, il coule au fond d'une vallée profonde de cent à deux cents pieds. Sses côtes ombragées par les peupliers en font un lieu de retraite pour la perdrix et le lièvre des bois, quelquefois même pour le chevreuil: dans ses élargissements ou étangs, le brochet et le "sockeye" se mirent dans ses eaux tranquilles et les canards sauvages abondent en tout temps. C'est le paradis de la région pour le chasseur et le pêcheur.

A l'automne, le panorama de la vallée est tout à fait poétique et pourrait à la vérité tenter plus d'un pinceau de peintre ou d'artiste.

Au point de vue pratique et économique, il est regrettable que l'on n'ait pas pensé d'installer le village de Cut Knife à proximité de ce ruisseau, car il existe là une source d'eau, douce et potable, suffisante pour approvisionner, à l'année, une ville de vingt-cinq mille habitants. Peut-être que dans un jour prochain verra-t-on un aqueduc se contruire pour aller, à quatre milles et demi, chercher l'eau potable si nécessaire dans notre village.

Bataille de Cut Knife en 1885

Lorsque les premiers colons arrivèrent dans la région en 1904-1905, ils foulèrent, à la vérité, un sol historique où 20 ans auparavant s'étaient déroulés des événements importants dans l'histoire de l'Ouest canadien, en particulier dans l'histoire de la rébellion de Riel en 1885. A 6 milles et demi au nord du village actuel, le 2 mai 1885, eut lieu la bataille de l'Anse-au-Couteau, sur la montagne appelée aujourd'hui, Cut Knife Hill.

On a beaucoup écrit au sujet de cette bataille, qui en définitive, mit fin à l'insurrection chez les Indiens; lors du cinquantième anniversaire de ce combat en 1935, plusieurs écrivains de langue anglaise en ont donné le récit, plus ou moins véridique.

Pour raconter les faits de cette bataille, je préfère m'en rapporter aux témoignages de témoins oculaires, dignes de foi, plutôt que de me fier aux récits fantaisistes de ceux qui n'ont rien vu.

Ces témoins sont le Père L. Cochin, O.M.I., alors missionnaire de la mission indienne appelée Poundmaker, prisonnier des Indiens, pendant tout le temps de la rébellion; 2.— Le capitaine Oscar Pelletier, blessé au cours de l'engagement: 3.— Les survivants indiens.

Avant d'aller plus loin dans ce récit, il faut admettre que les Indiens Cris des réserves Sweet Grass, Poundmaker, et Little Pine, sous les ordres du chef Poundmaker, ne voulaient pas la guerre. Ce n'est qu'après avoir été soudoyés par les métis, émissaires de Riel et par les Assiniboines, qu'ils décidèrent de déterrer la hache de guerre, tout en ne se mettant que sur la défensive. On verra toutefois les Indiens se diriger vers Batoche, au secours de Riel, après la bataille de Cut Knife. Il est à peu près certain que les Indiens n'auraient pas bougé si le colonel Otter, par esprit de zèle, ou autre, n'eut pas commis la maladresse de venir à trente milles assommer des pauvres gens qui ne désiraient que la paix et rester bien tranquilles chez eux.

Le premier mai 1885, partirent donc de Battleford siège du gouvernement du Nord-Ouest, 325 hommes sous les ordres du Colonel Otter, pour aller faire "reconnaissance". La troupe était bien pourvue, cependant, pour ce but. A part les carabines des soldats, il y avait 28,-000 cartouches, deux canons de 7 pouces et une mitrailleuse Galling. Environ à moitié chemin, le convoi composé de 48 wagons s'arrête pendant 5 heures afin d'attendre le lever de la lune. On désirait surtout tomber à l'improviste sur le camp indien. Pour une colonne en reconnaissance, le butin et l'idée de surprise étaient plus ou moins calculé d'avance. Rendue au lieu où il fallait traverser le ruisseau Anse-au-Couteau, l'avant-garde fut signalée par les sentinelles indiennes. Ces dernières s'étaient placées sur le haut de la colline, afin de pouvoir discerner au loin l'ennemi dont on prévoyait l'attaque sournoise. En apercevant les habits rouges, les Indiens s'empressèrent de descendre de leur lieu d'observation pour aller avertir leurs semblables. Ici, il fait bon d'ouvrir une parenthèse et de définir une fois pour toute lequel des deux côtés commença à tirer le fusil. Les Indiens prétendent que ce sont les soldats qui tirèrent sur les sentinelles descendant le côteau. Le Père Cochin affirme avoir vu tomber sous les balles, deux Indiens sur cinq qui descendaient la côte pour aller avertir le camp. Charles Ross, éclaireur de la troupe, au procès de Poundmaker à Régina ne voulut pas dire quel côté avaient commencé les hostilités, bien que selon le capitaine Pelletier, les hommes d'Otter n'avaient reçu l'ordre formel detirer que s'ils étaient attaqués. En En manière de conclusion, deux Indiens mortellement blessés, gisent sur le flanc de la montagne, avant la bataille proprement dite. Qui a commencé? Les Indiens ne sont pas encore sortis de leur camp... Mais ils vont venir et vont faire subir à la troupe d'Otter, la plus humiliante défaite.

Environs deux cents Indiens prirent part à la bataille: voyant que les soldats occupaient déjà le haut de la colline, ils se blottirent alors dans les vallons remplis de bosquets, tout à l'entour du pied de la montagne. Les Indiens pouvaient donc fusiller de toutes parts, à droite, à gauche, en avant, en arrière. Les soldats n'avaient pour seuls points de mire que les fumées des coups de feu ennemis, cibles tardives et trop mobiles, cibles fantômes, aussitôt disparues qu'apparues, véritables trompe l'oeil qui ne permettaient que des tirs nuls pour la plupart.

Dans son livre, "Sir William Phips devant Québec", Ernest Myrand rapporte le récit descriptif du capitaine Pelletier au sujet de ce spectacle si pittoresque. "Je regrette que tu n'aies pas eu le spectacle de ces fumées meurtrières, explosives, blanches comme du lait, rondes comme des ballons d'enfants, qui s'estompaient en reliefs puissants, de tous leurs flocons de ouate sur la verdure intense des broussailles, et crevaient tout à coup dans l'atmosphère à la manière des bulles de savon. C'était un beau sujet de description littéraire, seulement, chacun de ces petits nuages laissait tomber du ciel une goutte ... de plomb. Voilà comment il pleut au Nord-Ouest."

Le combat dura de cinq heures du matin à une heure de l'après-midi. A ce moment, le colonel Otter donna le signal de la retraite laissant sur le terrain quantité de munitions et un mort. Aussitôt les lidiens apparurent sur le champ de bataille pour s'emparer du butin laissé par les soldats. Ceux-ci, encore à peu de distance, curent l'idée de dire au revoir avec un obus shrapnell. Le projectile lancé vint éclater au beau milieu d'une bande compacte d'Indiens; trois ou quatre hommes restèrent sur place.

Quelles furent les pertes de part et d'autre? Du côté des Indiens: quatre hommes tués dont deux avant la bataille et deux lorsque les soldats retraitèrent— quatre blessés durant toute la période de l'engagement— pour les 26,000 cartouches que les soldats avaient tirées. Du côté des habits rouges, huit morts, quatorze blessés. C'était donc un bien misérable résultat pour un tel déploiement de forces militaires. Il paraît de plus qu'on avait oublié les gardes-malades avec l'hôpital à Battleford.

Après la bataille les Assiniboines et les Cris voulurent poursuivre les soldats, Poundmaker refusa. Ici encore, le brave et grand chef Indien voulait se tenir sur la défensive. Il est hors de doute que si les Indiens eussent poursuivi les soldats dans leur retraite, c'en était fait de la troupe en reconnaissance d'Otter.

La commission des sites historiques a érigé sur la colline, Cut Knife Hill, lieu du combat, un monument commémoratif. L'idée est bonne de rappeler aux générations futures les endroits historiques importants du pays. Mais l'inscription sur bronze n'a pas eu le don de plaire aux Indiens, parce qu'elle n'est pas conforme à la vérité; elle est ni plus ni moins qu'une insulte à ceux qui, tout en défendant leur vie, leurs biens, leurs femmes et enfants ont infligé une si humiliante défaite à l'orgueil arrogant d'Otter.

Arrivée des premiers colons

C'est le Père Vachon, O.M.I., qui par ses conférences à Argyle, Min., en 1903, déclencha le mouvement d'immigration ou de rapatriement des Canadiens-français de cette région américaine vers l'Ouest canadien. On forma un comité de trois délégués qui devaient aller voir la région de l'Anse-au-Couteau (Cut Knife) considérée alors comme une des plus avantageuses du pays qui s'ouvrait à la colonisation. MM. J.-O. Forest, Hector Goulet, Eugène Labine vinrent donc en 1904, inspecter le district actuel de Cut Knife et réservèrent 80 homesteads par procuration pour ceux qui avaient manifesté l'intention de venir s'établir. De retour à Argyle, à l'automne, il fut décidé que l'on attendrait au printemps suivant pour se diriger vers la nouvelle terre promise.

Au mois de mai 1905, Robert et Henri Dion, Albert et Odilon Forest, Jules Beaudry accompagné de ses trois fils: Arthur, Wilfrid et Frank et autres partirent d'Argyle et arrivèrent à North Battleford avec instruments aratoires, animaux et ménage. Les femmes et les enfants devaient suivre plus tard. Il n'y avait pas de ponts sur la rivière Saskatchewan et le traversier était très primitif. On prit deux semaines pour transporter animaux, etc., de North Battleford au Battleford, à cause des chemins glissants pour les boeufs qui étaient les seules bêtes de trait. Un incident qui aurait pu avoir des conséquences néfastes pour un colon eut lieu lors de cette traversée. M. Arthur Beaudry, impatient de la lenteur de la traversée, résolut de la faire sur le dos d'un des animaux. Mais arrivé au beau milieu du courant, endroit assez profond, tout ce qu'on vit, c'est le chapeau d'Arthur flottant sur l'eau. Comment s'est-il tiré de ce mauvais pas, le pauvre Arthur? Lui-même ne le sait; mais chose certaine, il y a une Providence pour les colons et ceux-ci s'en allaient commencer ce qui serait plus tard la paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. C'était suffisant, n'est-ce pas, pour la Sainte Vierge de protéger ses enfants.

Le 27 juin 1905, le groupe de colons était rendu à la montagne de l'Aigle, mais ce matin là, une grosse gelée avait eu lieu: même sur le lac, on voyait une épaisse couche de glace d'un pouce. La réflexion vint tout naturellement que l'on était loin de la Floride, mais rien n'empêche que l'anxiété régnait parmi les esprits, ajoutez à cela les fatigues, les difficultés du voyage. Pas de chemins. Pour quelque temps on suivit le chemin de prairie Carlton—Calgary, puis il fallut aller plus au Sud où se trouvaient les terrains réservés. Pour comble de malheur, un grand feu de prairie avait détruit tous les points de repaire de l'année précédente. Ils éprouvèrent une grande misère pour se faire du feu à cause du manque de bois. Des couchettes en bois, apportées des Etats-Unis, à grands frais, servirent de combustibles pour faire chauffer le thé. On rapporte que les sauvages vendaient le bois .25 la gaule (pôle). Les colons étaient alors campés sur l'emplacement même du village aujourd'hui, sur les bords d'une petite coulée, naturellement dans des tentes. Ils semèrent alors leur premier blé avec leurs boeufs et à l'automne eurent la satisfaction d'avoir une très bonne récolte. Avant l'hiver, on résolut de se bâtir des "chantiers en terre". Cependant M. Jules Beaudry, avec l'aide de ses trois garçons se construisit une maison de bois rond. Ce fut dans cette maison qu'eut lieu la première messe. La première Canadienne française arrivée à Cut Knife, le 24 juin 1905 est Madame J. Odilon Forest, née Clara Loranger. Durant l'été et une partie de l'automne, ce fut la seule femme blanche dans le pays jusqu'à ce que Madame Jules Beaudry et sa fille, Auréa, arrivent pour passer l'hiver avec le reste de la colonie.

Le printemps suivant, les semailles eurent lieu vers la fin de février et la température fut idéale pendant tout l'été, excepté une grosse gelée, le 6 juin... Ce qui provoqua une foule de personnes d'Argyle à venir s'établir dans le district de CutKnife ou à suivre les premiers colons. Tels furent: M. Médéric Forest et sa famille, Madame Gédéon Dion, Mme Joseph Beatch et sa famille, Mme Riopelle et famille, David Jeannotte, Eusèbe Gibeault, E. Lapointe, Joseph Loranger. D'autres familles irlandaises catholiques, arrivèrent en même temps tels que John Bird, John Scalley, Edmond Faley et autres.

Le nombre de catholiques résidents était plus que suffisant pour avoir un prêtre résident. C'est ce que d'ailleurs le Père Vachon avait promis aux nouveaux colons, s'ils allaient s'établir ensemble. L'autorité provinciale des Oblats déléga le Père Poulenard, O.M.J., récemment venu de France pour s'occuper du spirituel de la nouvelle colonie. C'est avec grande joie que les colons virent arriver le prêtre et on fit des efforts inouis pour le faire vivre. Chaque semaine, un paroissien apportait la nourriture nécessaire pour nourrir le missionnaire, à tour de rôle. Si par hasard ou maladie, on manquait de le faire, le Père Poulenard partait avec chevaux:—César et Auguste— à la recherche de sa subsistance. Il est malheureux que les 80 futurs colons ne soient pas tous venus, tel qu'ils en avaient manifesté le désir, en 1904. A peine le tiers est venu. Ces terrains vacants furent pris par des étrangers non-càtholiques et aujourd'hui le district de Cut Knife, au lieu d'être un château-fort de la race canadienne-française dans l'Ouest, n'est qu'un ramassis de toutes les nationalités, parmi lesquelles les catholiques ne forment que le tiers et les Canadiens français, le cinquième de la population entière.

A suivre

L. A. GILLESPIE
— EXPERT —
HORLOGER & BIJOUTIER
Travail garanti
Prix raisonnables
242-3e ave Sud. Saskatoon, Sask.

PORTEZ DES CHAPEAUX de
SMITHBILT HATS
2e Ave — Saskatoon
(Près de United Cigar Store)
Gér. R. L. Bob. Mitchner

KING GEORGE CIGAR STAND
P. J. Hughes, Prop.
Vend tous les journaux, le Patriote inclus.
KING GEORGE HOTEL. SASKATOON, SASK.

HOTEL PATRICIA
Chambre simple $1.00 et plus Chambre double $1.50 et plus
Taux spéciaux pour famille
Toutes chambres extérieures. Eau courante chaude et froide.
Courtoisie et atmosphère de chez nons.
Tél. 2690 entre la 24e et la 25e rue 2e ave., près de la Baie d'Hudson.

COURRIER DE COUSINE BLANCHE

Pourquoi il importe d'avoir de beaux cils

C'est Buffon, le célèbre naturaliste, qui a écrit: "Lorsque les cils des paupières sont longs et fournis, les yeux en paraissent plus beaux et le regard plus doux". Mais s'il est bien vrai que les beaux cils jouent un rôle si important dans le rehaussement de la beauté féminine, ce n'est pas là leur rôle principal. Non, car les cils sont surtout les organes protecteurs de la vision et on ne saurait exagérer leur importance en notre pays où le climat est si froid durant la saison d'automne et d'hiver — les cils servant à protéger les yeux de l'impression irritante des courants d'air. En été, ils servent à préserver l'oeil des poussières qui flottent dans l'atmosphère.

Bien qu'il soit vrai que la longueur et la multiplicité des cils contribuent énormément à la beauté du visage, ce n'est donc pas uniquement par coquetterie qu'on doit veiller avec le plus grand soin à leur conservation.

Nous avons une moyenne de cent cinquante de ces poils durs et raides occupant, sur trois ou quatre rangs, le pourtour libre des paupières. Bien qu'ils soient profondément implantés, ces poils tombent facilement à la suite de maladies et même de troubles comparativement bénins de l'estomac! On peut facilement causer l'augmentation du nombre des cils jusqu'à deux cents ou deux cent cinquante et leur donner une légère courbe vers le haut pour les cils de la paupière supérieure et vers le bas pour la paupière inférieure, de sorte que lorsque les paupières se ferment, les cils s'accolent sans se croiser. Il suffit pour cela de recourir à des moyens artificiels pour accroître l'onctuosité de la paupière à la base des cils.

L'usage de vaseline ou même de l'huile d'olive, le soir au coucher, est souvent recommandé à cet effet... cependant, il faut se défier des blépharistes qu'occasionnent parfois ces remèdes domestiques. Il vaut mieux faire usage d'une bonne crème à base d'huile de ricin préparée spécialement pour faire croître les cils, car de telles crèmes sont moins irritantes et elles ont l'avantage d'être peu coûteuses, une très petite quantité suffisant pour des mois et des mois d'usage.

Que de blépharites, de psoro-phtalmites seraient évitées si les femmes (et les hommes aussi!) assuraient une croissance suffisante des cils protecteurs des yeux.

Mais cessons de parler santé pour parler beauté — c'est plus de mon domaine! La présence de cils longs et soyeux donne au visage le plus ordinaire, une expression, une beauté qui font oublier l'irrégularité des traits. De plus, les personnes dont les yeux sont plutôt petits constateront que de longs cils donnent à l'oeil une apparence agrandie qui embellit singulièrement leur visage. C'est si bien le cas que les artistes de cinéma portent presque toujours des cils artificiels lorsqu'elles posent pour l'écran.

Puisqu'il est si facile d'avoir des cils longs et soyeux, soignez vos cils, cousines, pour la double raison qu'ils protègent vos yeux contre la lumière trop vive, contre les poussières et surtout contre le froid — sans compter qu'ils contribuent à rehausser la beauté de votre visage.

Mon feuillet, sur les soins des yeux, comporte des renseignements précieux sur la croissance des cils et sourcils. N'hésitez pas à le demander. Je serai heureuse de vous l'envoyer sur réception d'un timbre de trois sous.

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous désirez, lequel vous sera envoyé dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

COUSINE BLANCHE

VOYAGE D'AUBAINE

$12.95 Avec Retour

PRINCE-ALBERT à WINNIPEG

Taux en proportion des gares entre Prince-Albert et Ancrum; Prince-Albert et Osler; Davis et Hudson Bay Junction.

Valable pour aller VENDREDI et SAMEDI FEVRIER 18 et 19.

Au Retour:

les passagers des gares entre Prince-Albert et Ancrum, quittent Winnipeg jusqu'à **lundi le 21 février** inclu.

Les passagers des gares entre Prince-Albert et Osler, laissent Winnipeg jusqu'à **mardi le 22 février** inclu.

Les passagres des gares entre Davis et Hudson Bay Junction, laissent Winnipeg jusqu'à mercredi, le 23 février inclu.

Valable en wagon-jour seulement
Pas d'enregistrement de bagages.
Enfants, 5 ans et audessous de 12, moitié prix.
Toutes explications d'un agent.

CANADIEN NATIONAL

W38-82

EXPERIENCES D'EMPRUNTS

Comme exemple des multiples façons dont la Banque peut aider ses clients, nous extrayons le cas suivant de nos livres.

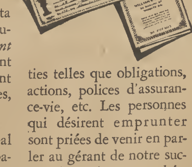

Un homme de profession, manquant d'argent, évita de grever sa police d'assurance-vie—en *empruntant* de la Banque. Il convint de rembourser l'emprunt par versements commodes, à même son salaire.

La Banque de Montréal prête aux particuliers capables de fournir des garanties telles que obligations, actions, polices d'assurance-vie, etc. Les personnes qui désirent emprunter sont priées de venir en parler au gérant de notre succursale la plus rapprochée.

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817
"banque qui accueille bien les petits déposants"

Service de banque moderne et expérimenté . . . *fruit de 120 années de fructueuses opérations*

27F

Quelques suggestions pour jeunes filles

Par LAURA I. BALDT, A.M.
Assistant professeur d'art domestique pendant plusieurs années au Teachers College, Université Columbia, New York, N. Y.

NO 3170 — Modèle jeune, pratique et élégant. Cette robe se porte bien avec un manteau d'hiver, et, un peu plus tard, sans manteau. La blouse, de matériel faisant contraste, est attachée par une ceinture-écharpe, et donne de la sveltesse à la taille. Le patron comprend aussi un corsage de laine pour accompagner la jupe sportive.

Pour jeunes filles de 12, 14, 16, 18 ou 20 ans. Buste: 30, 32, 34, 36, ou 38 pouces. Pour buste de 36 pouces: 3⅛ verges de matériel de 39 pouces de largeur, avec 1⅜ verge de matériel à contraste de même largeur.

NO. 3442. — Un modèle qui unit l'élégance à l'utilité. La taille est rendue plus svelte par un corsage en pointe et une ceinture-écharpe ajustable. Jolie robe d'intérieur en coton-toile à couleurs éclatantes. Peut se porter plus tard sur la plage.

Pour jeunes filles de 14, 16, 18 et 20 ans. Buste: 32, 34, 36, 38, 40 et 42 pouces. Pour buste de 36 pouces: 3⅞ verges de matériel de 39 pouces de largeur, avec ¾ de verge de matériel à contraste de même largeur.

Chaque patron ne coûte que 15c et vous épargne de nombreux dollars.

Recettes éprouvées

Madame Fisher conseille les recettes suivantes.

POUR LE DEJEUNER

BOULETTES DE POISSON CANADIEN:

On peut servir des boulettes de poisson à n'importe quel repas de la journée mais si on doit les offrir au déjeuner, il vaut peut-être mieux les confectionner la veille et les garder au frais jusqu'à la cuisson. Prenez une tasse de poisson canadien effeuillé ou émincé, mélangez-le à une tasse et demie de purée de pommes de terre, à un ouf battu, à une cuillerée à bouche ou à soupe de beurre, à du sel et du poivre au goût et, si on le désire, à une demi-cuillerée à thé de jus d'oignon; battez le mélange en neige; puis confectionnez-en des boulettes que vous enroberez de chapelure de pain tamisée fin. Faites sauter ou cuire à grande friture. La graisse doit être assez chaude pour rissoler un pouce cube de pain en quarante secondes. Faites égoutter les boulettes et servez chaud avec sauce tomate si vous le voulez.

N'importe quelle sorte de poisson canadien cuit ou en conserve peut être utilisée pour la confection de ce plat. Si on se sert de poisson salé, il faut d'abord le faire dessaler en le découpant en bandes ou en lanières et en immergeant ces dernières dans de l'eau tiède. Le degré de dessalage dépend du goût indiviuel. En changeant fréquemment l'eau, on accélérera la rapidité du dessalage. Jusqu'à sa cuisson, faites mijoter, et non pas bouillir, le poisson séché.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada constitue un aliment tout particulièrement recommandable parce qu'il est de digestion facile et riche en vitamines et en substances minéralies salutaires.

* * *

POUR LE DINER

SUPREME AU POISSON CANADIEN AU GRATIN

Introduisez dans une lèchefrite graissée trois tasses de légumes frais ou de reliefs de légumes, découpés en carrés (carottes, pommes de terre, ognons, etc.) et ajoutez une tasse de poisson canadien cuit et effeuillé ou émincé. Versez de la sauce blanche sur le poisson et les légumes, saupoudrez le dessus de fine chapelure de pain, garnissez de noisettes de beurre. Faites cuire dans un four modérément chaud jusqu'à ce que la ch[...]elure soit rissolée. On peut fair[...] usage de n'importe quelle sorte de poisson canadien. La sauce blanche peut être confectionnée en mélangeant trois cuillerées à bouche ou à soupe de graisse ou de beurre à trois cuillerées à bouche ou à soupe de farine avec addition de deux tasses soit de lait pur, soit d'une liqueur mi-lait mi-bouillon de légumes. Faites cuire le mélange jusqu'à ce qu'il devienne épais, coulant et lisse, en ayant soin de remuer constamment.

La substance des poissons, mollusques et crustacés est assimilable aux viandes de boucherie en valeur nutritive et elle est tout particulièrement riche en vitamines et en minéraux salutaires.

* * *

POUR LE SOUPER

TRANCHES DE POISSON CANADIEN AU LAIT:

Passez au linge humide tordu en eau froide salée des tranches de n'importe quelle sorte de poisson canadien ou des filets de poisson découpés en tronçons appropriés pour le service à table. Saupoudrez les de sel, de poivre et de farine. Mettez-les dans une lèchefrite graissée et mouillez-les entièrement de lait. Faites cuire en four chaud à 450° F. jusqu'au raffermissement de la chair. Après avoir tranché deux oignons de grosseur moyenne, faites-les revenir dans le beurre ou la graisse jusqu'à ce qu'ils soient rissolés; puis placez les tranches d'oignon sur le poisson avec des languettes de lard fumé sur chaque tranche ou tronçon de poisson. Remettez la lèchefrite au four jusqu'à la cuisson du lard fumé. Deux livres de filets suffiront pour six personnes. Si on le désire, on peut ranger des champignons autour des tranches ou des tronçons de poisson et faire cuire ces champignons au four avec le poisson.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada est assimilable aux viandes de boucherie en valeur nutritive et elle est d'une digestion tout particulièrement facile.

La croisade contre le cancer

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'éducation
Campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence

PAR J.-W.-S. McCULLOUGH, M.D., D.H.P., SECRETAIRE DU COMITE DE CANCER, LIGUE DE SANTE DU CANADA

Article No. 16: Remèdes de Charlatans

Les fameux remèdes capables de guérir le cancer sont légion. Il y en a qui sont mis de l'avant par des gens sans scrupule qui ne cherchent qu'à faire de l'argent. D'autres sont exploités par des gens ignorants qui croient avoir découvert la guérison du cancer. Parmi ces applications employées contre le cancer, il y en a d'inoffensives comme celles d'oseille, ou de feuilles de violette ou de mélasse et quantité d'autres. Il y en a d'autres qui peuvent faire beaucoup de tort comme les remèdes que l'on fait prendre par la bouche, d'autres dont on fait un usage externe. Ce sont des liquides, des pilules, des onguents, des pâtes, des emplâtres ou des appareils spéciaux.

Il s'est trouvé des médecins dûment licenciés pour exploiter de pareils remèdes sous forme de sérum ou d'autres formules. On s'est même servi d'appareils électriques dans l'armement des moyens pour guérir le cancer. On a encore promis de guérir le cancer au moyen de la Christian Science, de régimes spéciaux, de compression de la masse cancéreuse, d'injection de diverses substances faites dans la tumeur elle-même. C'est ce que l'auteur de ces articles a constaté quand il a rempli les fonctions de secrétaire de la Commission royale du Cancer d'Ontario. On lui a alors adressé des centaines de ces prétendus traitements du cancer. Dans chacun de ces cas, tout ce qui intéressait le promoteur, c'était de faire de l'argent. Jamais on a voulu révéler le secret du traitement pour le soumettre à une épreuve scientifique.

Le mieux que l'on peut dire de certains de ces modes de traitement, c'est qu'ils ne font aucun tort au malade si ce n'est qu'ils lui donnent un espoir non justifié et qu'ils retardent l'application d'un traitement rationnel. Les autres sont pires: Ils provoquent des douleurs, des maladies et hâtent la fin inévitable. Par conséquent, tous ces remèdes de charlatans sont une perte d'argent et une perte d'un temps précieux. Un retard de quelques semaines consacrées à l'emploi de remèdes de charlatans peut être suffisant pour faire d'un cancer curable un cancer incurable parce qu'il est soumis trop tard à l'attention du médecin.

On peut être porté à croire que ce n'est que les ignorants qui ont recours à de pareils procédés de charlatans. La vérité est tout autre. Ceux-ci sont employés non seulement par les illettrés et les arriérés mais aussi par des gens de haute éducation et d'un grand savoir. Ceux qui ont entrepris la lutte contre le cancer ont adopté une devise. C'est la suivante: "Il faut lutter contre le cancer par le savoir." Plus la population sera renseignée au sujet du cancer, plus rapidement se dissipera la peur de la maladie. On ne fit guère d'impression sur l'armure de la tuberculose avant que il y a environ 30 ans, les sociétés antituberculeuses eussent commencé à faire l'éducation de la population au sujet de la lutte contre la Peste Blanche.

Mis au courant des résultats brillants qu'a donnés le traitement précoce du cancer au moyen de la chirurgie et de l'irradiation, les victimes du cancer reprendront courage dans la lutte qu'elles doivent mener contre cet ennemi mortel. Celui qui souffre du cancer n'a rien à gagner à recourir aux remèdes de charlatans. Tout au contraire, il a beaucoup à perdre à cause du retard apporté par l'essai de ces moyens inutiles.

:::

Empoisonnement guéri

Témoignage assermenté

Il y a quelques années je travaillais dans un garage et j'eus le malheur de me meurtrir une main en réparant un char-automobile. Par négligence l'empoisonnement s'y mit. Je suis allé voir un médecin sans aucun résultat. Au bout d'une semaine, il me laissa décider la perte de mon bras. C'est alors que ma mère commença à me traiter soir et matin avec la "Poudre Antiseptique LePage". Après quelques bains durant trois semaines toute trace d'empoisonnement était disparue. Ma main est parfaitement guérie et j'en ai le service.

Georges, Baribeau,
Prince-Albert, Sask.

(Signé devant moi, à Prince-Albert, Sask.)

H. Jutras, juge de paix.
Cie Le Page, P.-A., Sask.
Boite $1.00.

:::

POUR UNE MEILLEURE OBSERVATION DU DIMANCHE

La Ligue du dimanche vient d'adresser au premier ministre de la province de Québec les voeux adoptés à son dernier congrès. Elle demande notamment:

1.— Une classification des commerces afin qu'on puisse distinguer les magasins que la nécessité peut tolérer le dimanche;

2.— la cessation de tout travail de production dans les usines le samedi midi;

3.— une application stricte de la loi dans les hôtels, les tavernes et les clubs;

4.— la nomination d'un plus grand nombre d'inspecteurs.

:::

LE "QUEEN ELIZABETH"

LONDRES.— On annonce officiellement que le nouveau paquebot de quelque 75,000 tonnes de la ligne Cunard portera le nom de *Queen Elizabeth*. Sa Majesté le lancera le 27 septembre. C'est le navire frère du *Queen Mary*.

:::

AU COUVENT DE LA PRESENTATION

SAINT-HYACINTHE.— Une cérémonie de vêture a eu lieu le 25 chez les RR. SS. de La Présentation de Marie, à leur maison-mère de Saint-Hyacinthe. Elle était présidée par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire.

Au nombre de celles qui ont pris le saint habit de la communauté, mentionnons: Anne-Marie Hamel, Blaine Lake, Sask. et Rosemary Erdmann, Prince-Albert, Sask.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Par LOUISE LENNOX

No. D163 — Grand sac à linge étampé avec poches et dessins comme ci-dessus. Prix 85c.

DÉMANGEAISON

...ARRÊTÉE EN UNE MINUTE...

Souffrez-vous les tortures de la démangeaison causée par l'eczéma, dartres, pieds d'athlète, éruptions ou autres affections cutanées? Pour obtenir un soulagement rapide et heureux, recourez à la **Prescription D. D. D. liquide**, rafraîchissante, antiseptique. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation de la peau. Claire, non graisseuse et non tachante, elle sèche vite. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c, aux pharmacies vous convaincra, ou argent remis. Demandez la **Prescription D.D.D.** 20F

• Même si ce pêcheur intrépide n'a pas eu de chance aujourd'hui, il peut avoir du poisson pour souper . . . et il l'aimera!

Votre marchand peut vous procurer du poisson canadien, séché ou mariné, si loin que vous soyez des grandes eaux.

Vous avez le choix de poissons séchés tels que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, ou de poissons marinés tels que le hareng, le maquereau et l'alose . . . et chacun d'eux peut être servi de plusieurs manières délicieuses.

Bénéficiez de cette nourriture dans votre foyer. Vous pouvez avoir du poisson canadien, séché ou mariné, dont toute la saveur et la qualité ont été conservées pour votre satisfaction. Demandez-le à votre marchand. Vous trouverez de plus que c'est très économique.

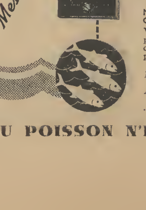

MINISTÈRE DES PECHERIES, OTTAWA.

DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

667

Ministère des Pêcheries,
Ottawa.
Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom ....
Adresse ....
............................WD2-F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * * *

SASKATOON

Les SS.- Martyrs Canadiens

Une nouvelle année commence. Elle marquera la cinquième de la réorganisation de la paroisse française de Saskatoon. La date suggère un regard sur le passé et un désir de percer le voile qui cache l'avenir. Le chemin parcouru encourage les efforts présents. A la fin de 1933 une quarantaine de personnes fréquentaient la paroisse. Un tribut d'hommages est dû à cette poignée de "têtus" qui n'ont pas voulu mourir. Si la petite flamme française ne s'est pas éteinte alors à Saskatoon, il faut en remercier uniquement leur admirable ténacité. Aujourd'hui on peut dire que 225 à 250 personnes s'intéressent plus ou moins à la paroisse parmi les nôtres. C'est un gain qu'il faut apprécier, mais on est encore loin du but, car il y a encore un grand nombre de Canadiens Français en ville étrangers aux choses du groupe.

Avec 1938 s'inaugurera une campagne de recrutement dans le but d'atteindre le plus grand nombre possible d'actuels indifférents.

La question naturellement se pose: pourquoi tant des nôtres sont-ils indifférents? Il semble bien qu'ils devraient avoir toutes les raisons pour être plutôt enthousiastes: sincères et constants encouragements de l'Autorité diocésaine, jolie église admirablement située, service religieux équivalent aux autres paroisses, Bulletin paroissial qui chaque mois invite leur concours, finances en bonnes conditions.

Une étude sérieuse de l'abstention des nôtres révèle que les uns s'abstiennent pas snobisme, c'est le petit nombre, d'autres vont par habitude à l'église la plus proche. Il y en a quelques-uns que la pauvreté, conjuguée d'orgueil empêchent de se joindre au groupe. Hélas! il y a le grand nombre de ceux qui ne vont nulle part...

Peu de nos gens à Saskatoon, sont sous le secours direct—il est probable que des cinq paroisses catholiques nous ayons la plus basse proportion. Presque toutes les nouvelles familles qui sont venues demeurer en ville depuis les trois dernières années ont pris le chemin de l'église française. La plupart viennent avec de quoi vivre, elles s'installent pour vivre tranquilles, jouir des commodités de la ville. Le dernier automne nous a amené onze familles qui comptent parmi nos plus fidèles.

Si la campagne de recrutement entreprise réussit, elle renforcira de beaucoup le bloc national; elle ouvrira la voie à la question de l'école bilingue qu'il importe d'organiser aussitôt que possible.

* * *

SOUPE AUX POIS

Samedi le 5 courant a eu lieu à l'ancien Café Criterion, vis-à-vis Eaton, notre annuelle et traditionnelle Soupe aux Pois.

Le public de Saskatoon attend cette date comme un petit événement. Organisé par la Société des Dames de la paroisse, sous la direction de Mesdames M. Gagnier, J. Forest et M. Beaudry ce fut un succès sous tous rapports.

Le lendemain, à notre salle paroissiale, du Connaught Block, avait lieu la sixième de notre série de parties de cartes. Le comité se composait de Mesdames Ludger Caillé, Larouche, Smith, Henri Genest et de MM. A.-J. Genest et Emile Déchêne. Pendant plus de deux heures on joua ferme bridge et whist; un joli programme musical suivit les cartes. On y a applaudi avec entrain quatre numéros de danse exécutés par un groupe de petits enfants élèves de l'"Adam's School of Dancing". Un délicieux goûter fut servi et la soirée se termina par le chant de "Bonsoir, mes amis Bonsoir."

Bois de charpente

Charbon -- Bois de chauffage

Bonne qualité; prix raisonnable et le meilleur des services

Tél. 2275

Nous sollicitons votre clientèle

North Star Lumber Co. Ltd.

D'OU VIENT LE BON MATERIEL

Cour de P. A. J. P. Hepburn, gérant

RADVILLE

BAPTEME

Le 31 janvier, à M. et Mme Henri Fradette, une fille, baptisée sous les noms de Marie,Thérèse, Evelyn. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bourassa.

* * *

DECES

Dimanche le 30 janvier, s'éteignait pieusement à la résidence de sa tante, Mme Albert Galarneau, à Radville, M. Raymond Martin, fils de M. et Mme Alfred Martin, de Souris Valley. Il était âgée de 15 ans et 11 mois.

Le regretté jeune Raymond revenait de l'hôpital où il avait, avec succès d'ailleurs ,subi une opération. Avant de retourner dans sa famille, qui demeure à dix milles de Radville, il voulut prendre quelques jours de repos chez sa tante.

Le lendemain de son arrivée il fut soudainement atteint d'une pleurésie, qui se transforma rapidement en une pneumonie double, laquelle le conduisit au tombeau en l'espace de quelques jours.

C'est dimanche soir que, muni des deriers sacrements, il rendit son âme à Dieu entouré de ses parents et amis en pleurs.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 1er février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé de Radville qui donna aussi l'absoute. M. le curé de Souris Valley chanta le service et présenta en termes émus, ses sympathies à la famille.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère inconsolables, et sept frères et cinq soeurs: Roland, Gilbert, Marcel, Léo, Laurent, Alphonse, Irénée, Yvonne, Alice, Marguerite, Marie et Laurette.

Les porteurs étaient MM. Roméo et Robert Bourassa, Marcel Bernier, Henri Cherpin, Godefroy Richard et Bernard Bouchard.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de les frapper si cruellement.

* * *

MALADIE

Nous sommes heureux d'annoncer que les enfants malades de nos familles de la paroisse, MM. Hormidas Tremblay, Joseph Robidoux et Edouard Cyr, sont en bonne voie de rétablissement.

Malade transporté à l'hôpital de Moose-Jaw en 30 minutes

Mlle Patricia Hare, étudiante à l'Académie Saint-Louis, de Radville, fille de M. et Mme Dr Hare, de Moose-Jaw, a été transportée d'urgence à l'hôpital des Soeurs de la Providence, à Moose-Jaw, le 31 janvier dernier.

Vers 2 heures de l'après-midi, M. le Dr Crane, de Radville, téléphona au Dr Hare, pour lui dire la condition sérieuse de la jeune fille, qui souffrait d'une pneumonie.

A 4 heures, arrivait un aéroplane, qui transporta la jeune malade à Moose-Jaw en 30 minutes.

M. le Dr Cooper, de Moose-Jaw, médecin de la famille, était venu avec le pilote, pour accompagner la jeune fille dans son voyage.

WILLOW BUNCH

Le 24 janvier dernier, plusieurs parents se réunissaient à la résidence de M. et Mme F.-X. Lemieux, à l'occasion du 60ième anniversaire de naissance de Mme Lemieux et en même temps de leur quarantième anniversaire de mariage.

Une adresse fut lue par la fille cadette, Mlle Claire et le bouquet pour la circonstance ainsi qu'une gerbe spirituelle offerte par leur fille, Soeur Marie-Dolorès, religieuse de la Croix, furent présentés par leur petite-fille, Jeanne. M. et Mme Lemieux furent très surpris et malgré leur émotion surent trouver des paroles de remerciement.

M. et Mme Lemieux se sont mariés en 1898. Ils comptent vingt enfants dont 18 vivants et 24 petits enfants.

Tous garderont de cette fête un agréable souvenir.

DUCK LAKE

Un nouveau gérant à la Banque de Montréal

M. V.-A. Brabant, gérant de la Banque de Montréal à Duck Lake vient d'être promu à la gérance de la succursale de Mégantic, Québec.

C'est M. M.-S. Feist, de Brandon, Manitoba, qui a été nommé pour lui succéder.

M. Feist, qui était comptable à la succursale de Brandon depuis avril 1933 a commencé sa carrière d'employé de banque à Estevan, Sask. en 1918. Il a toujours depuis exercé son activité en Saskatchewan ou au Manitoba. Il travailla successivement à Moose Jaw, puis à Régina et à Winnipeg.

M. Feist s'est toujours intéressé aux activités paroissiales, et il a été membre actif de plusieurs clubs sportifs et associations de bien-être.

BELLEGARDE

ECOLES

Nos divers districts scolaires ont tenu leur assemblée annuelle récemment. A Bellegarde, M. Arthur Sylvestre, sortant de charge, a été réélu; à Saint-Maurice, M. Paul Wilvers a été réélu; à Stony Hollow, M. W. Wilde a été réélu, et à Oatlands, M. André Aimé a été élu secrétaire, pour succéder à M. T.-M. Matthewson, décédé récemment.

* * *

EN VISITE

M. et Mme Jean Moreau, de Moosomin, chez leurs parents et amis.

* * *

M. Léon Moreau, de Grande Clairière, Manitoba, chez ses frères et soeur.

* * *

Mlle Marie Nannan, chez des parents et amis.

* * *

M. Henri Tinant, du Lac du Bonnet, Manitoba, chez son frère, M. Vital Tinant, et des amis.

* * *

Mlle Emma Magotiaux est allé visiter des amies à Delean, Manitoba.

* * *

M. E. Wilvers est allé visiter des parents et des amis à Findlay et à Delean, Manitoba.

* * *

Mme W. Martel est allé passer une semaine chez sa soeur, Mme A. Boulanger, à Findlay, Manitoba.

* * *

A L'HOPITAL

Mme Arthur Nolin a passé quelques jours au Community Hospital à Antler.

* * *

Mme Jean Demaine est aussi au Community Hospital d'Antler pour refaire sa santé.

* * *

L'état de ces deux malades n'offre rien d'inquiétant. Nous leur souhaitons prompt et entier rétablissement.

* * *

HISTORIQUE

Bellegarde tire son nom d'une petite rivière qui coule dans une vallée pittoresque en Haute-Savoie, France.

ST-BRIEUX

Le bonspiel, terminé au commencement de la semaine fut un succès réel et quoique tous n'avaient pas de prix, du moins ils pouvaient dire qu'ils avaient participé à la joie des vainqueurs, à la bonne grâce des vaincus et surtout... à la confection de chateaux de cartes sur la tenue du bonspiel de 1939. Nombreux étaient les commençants qui se voyaient capitaines avant que de devenir seconds et plus nombreux encore étaient les stratégistes au coin du poêle à chauffer. Mentionnons toutefois que beaucoup de bleus se sont révélés de bons élèves dès la première partie, que les vieux skips, battus dans la partie principale, se sont rattrappés dans les autres parties, et que nous avons eu probablement d'aussi bon curling que partout ailleurs. Les gagnants étaient: Partie Principale, Mark Rice! Consolation, Henri Hamonic; Marchands, Dr. Bachand.

Un rink tout puissant de Melfort est venu entre deux trains nous essayer. Les combinaisons Demay-Hamonic et Tétreault-Réhaume étaient trop pour eux et ils s'en furent battus et contents par 28 à 12. Nous disons contents, car si nous nous permettons de battre nos hôtes sur la glace, nous savons les réconforter dans les salons!

* * *

Le bibliothécaire rapporte que les livres sont échangés tous les jours de la semaine et se demande si certains fermiers n'oublient pas d'en soigner les yeux ou de rentrer le bois. De son côté il s'efforce de deviner quel est le penchant de chacun pour que plus tard les achats se fassent le plus économiquement et avec le plus de rendement possible.

* * *

Les réunions de nos districts scolaires ont eu lieu dans le calme le plus complet, même au village où l'assistance se chiffrait par le numéro trois. Les critiques en déduisent que toute marche le mieux possible selon les circonstances financières. Ceux qui suivent la politique scolaire de près savent que tous les commissaires se font un devoir de respecter la loi, d'administrer de respecter la loi, soit donné à nos avec prudence tout en voyant à ce qu'un enseignement adéquat soit donnée à nos jeunes enfants. La partie financière est surtout surveillée de près. Ce qui fait que tous les budgets sont bouclés.

Les commissaires réélus furent: Tilly, Pierre Coquet; Lacombe, Pierre Fau; Saint-Brieux, Louis Demay; Brushwood, Wilfrid Bessette; Miora Lake, Gustave Duvoisin.

* * *

Température: froide, moins froide, re-froide, neigeuse, soleil, nuages. Toute la gamme dans une semaine. Mentionnons le deux février. Le matin nuageux, l'après-midi, un beau soleil. Mais à quelle heure l'ours est-il sorti?

* * *

Les nouvelles du Père Barbier nous arrivent plus rassurantes par radio quoique le bon Père commence à trouver le temps long à l'hôpital.

* * *

Par contre nous regrettons d'apprendre que Mlle Agnès Tétreault doit séjourner quelques jours à l'hôpital de Humboldt. Espérons pour tous un prompt rétablissement

* * *

Nous aurons notre réunion au sujet des ré-abonnements, prochainement.

REGINA

Décès de M. David Gratton

Dans l'après-midi du 29 janvier s'éteignait paisiblement, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, M. David Gratton.

Après une assez longue et douloureuse maladie, qu'il supporta avec un courage héroïque, il rendit sa belle âme à Dieu.

Sa vie fut celle d'un homme honorable, d'un vrai père de famille et d'un vrai patriote. Fils d'un cultivateur de la province d'Ontario, il fit ses études à Plantagenet, comté de Prescott. Encore très jeune, il embrassa la carrière d'instituteur dans la même province. C'est là que le jeune homme se prépara à une vie de dévouement et de sacrifices envers ses compatriotes. Le zèle infatigable qu'il pratiquait envers sa langue maternelle lui fit jeter les yeux vers l'Ouest; il vit ses frères éparpillés dans ces plaines immenses, et attendant la bonne volonté d'un des leurs pour venir à l'aide de ceux qui désiraient dans leurs coeurs garder l'âme française et catholique.

Redvers fut favorisée la première; il y enseigna pendant quatre ans. Plus tard nous le trouvons à Landis où il enseignait tout en remplissant les conditions prescrites pour l'acquisition d'un "homestead". Landis devenu un centre assez considérable, permettant l'organisation d'une municipalité, M. Gratton fut choisi comme organisateur.

Excellent pédagogue, il devint principal des écoles suivantes: Vonda, Ponteix, Debden et Coderre. Tout en ne négligeant pas ses devoirs de principal, il prit une part active dans nos associations canadiennes-françaises de l'Ouest, c'est-à-dire, l'A.C.F.C., l'A.C.J.C., etc.

Vente de Février

D'HABITS FINS et de PARDESSUS

$19.50

Voici des habits et des pardessus qui vous donnent tout pour le prix. Se vendant auparavant à $24.50 et $27.00, ce sont de vraies aubaines pour la mode et la qualité.

PARDESSUS

Paletôts Pyle, tweed et melton, etc., chaque paletôt de mode et de taille chics et la marque Ralph Miller est l'assurance de complète satisfaction.

HABITS

Taillés de worsted importés tout laine en modèles pour hommes et jeunes gens — Brun, noir et bleu en rayures chics et carreaux.

Ralph Miller Ltd. 915 Ave Centrale Prince-Albert

Le coin du collège

"Nouvelles de la semaine"

LES EXAMENS SONT FINIS. — Naturellement les élèves ne sont pas fâchés. Ils sont tous joyeux et on n'a qu'à les voir pour le constater Ce fut jeudi matin que l'on ferma le cerceuil sur le dernier examen, et le premier semestre était enterré à tout jamais. Mais que faire? Que faire jeudi matin? Un congé? Certes les élèves ne demandaient pas mieux. Il n'y a rien comme la fatique physique pour reposer de l'effort intellectuel. Donc il y eut plusieurs parties de gouret au programme. Mais jeudi après-midi n'était pas un réel congé d'examens. Il fallait avoir une autre après-midi pour faire " le compte". Alors vendredi après-midi fut choisi par les autorités du Collège. On organisa aussitôt une belle partie de gouret: "Les Séminaristes contre les Philosophes". Quelle partie! La lutte fut très chaude comme le pointage suivant vous le démontre facilement: —8 à 8.

* * *

LES QUARANTE-HEURES— Dimanche le 30, les "Quarante-Heures" au Collège. C'était le temps de prier pour demander au Divin Coeur de pardonner aux pécheurs leurs offenses et surtout pour réparer les affronts qui viennent l'attrister dans le sacrement de son amour. La cérémonie de clôture eut lieu mardi matin, le 1 février.

* * *

LES ASSOCIATIONS— Les associations continuent leur action bienfaisante et organisent toutes sortes de divertissements musicaux, littéraires et récréatifs. L'organisation jéciste est surtout remarquable pour le grand nombre de recrues déjà enrôlées. Bravo! Le comité athlétique prépare un fameux "tournoi" sur la patinoire. Toutes sortes de jeux seront exécutés. Enfin la vie bat son plein et naturellement personne n'a le temps de s'ennuyer.

Voici la position des équipes de gouret:

	J	G	P	N	Pts
"Grands"					
Villeneuve ...	6	1	3	2	4
Melanson ...	6	2	3	1	5
Guy	6	4	1	1	9
"Petits"					
Fidélité	12	2	6	4	8
Sincérité	12	6	4	2	14
Charité	12	5	3	4	14
"Moyens"					
Dollard	10	3	6	1	7
Champlain ...	10	4	5	1	9
Maisonneuve .	10	7	3	0	14
"Amateurs"					
Franchise ...	8	5	3	0	10
Loyauté	8	3	5	0	6

Roger Ducharme, rhétoricien

A L'AUDIENCE

Deux avocats demandent l'un la remise à huitaine, l'autre les débats immédiats.

—De quoi s'agit-il? demande le président.

—Monsieur le président, il s'agit de six pièces de vin.

—Eh bien, dit le magistrat, le tribunal peut parfaitement vider cela aujourd'hui.

* * *

ECONOMIE

ELLE:: Que font ces hommes en cercle, la tête collée les uns sur les autres, est-ce une équipe de ballon?

LUI: Non, ma chère, ce sont des Ecossais qui allument leurs cigarettes.

Ce n'est pas sans un profond regret que nous voyons partir un serviteur dévoué de nos idéals français et religieux. La mémoire de M. Gratton sera toujours vivante dans la pensée du peuple canadien-français de la Saskatchewan.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

GRATIS contre le RHUMATISME

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.

Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien: ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED. 56 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. 413F

Le Magasin de Linge pour Dames le plus complet en Saskatchewan

Grand assortiment et prix très modérés

MORGAN'S

Avenue Centrale Prince-Albert

NOUS PARLONS FRANCAIS

Prescriptions remplies avec soin

Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie

PHARMACIE

Bamford

En face du magasin Woolworth

TELEPHONE 2011

Accessoires pour AUTOS

de toutes marques

Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.

Nos prix vous surprendront

New Auto Wreckers

Tél: 2262 151 Rue River

Prince-Albert, Sask.

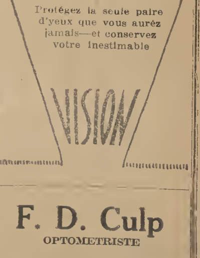

F. D. Culp

OPTOMETRISTE

924 Ave Centrale, Prince-Albert